Cazeau L J
Bibliotèque Parl

L'ETENDARD,
Journal Quotidien, paraissant le matin et le soir.
BUREAU : 37 RUE ST-JACQUES.

ABONNEMENT POUR LA VILLE
UN AN.....$6.00
SIX MOIS.....3.50

ABONNEMENT POUR LA CAMPAGNE:
UN AN.....5.00
SIX MOIS.....2.50

ABONNEMENTS A L'ETRANGER:
Pour l'Angleterre, la France, l'Italie et tous les pays de l'Union Postale, l'abonnement sera de Dix piastres (43 francs).
Pour les Etats-Unis, il est le même que pour le Canada ($5).

EDITION HEBDOMADAIRE.
ABONNEMENT.....$1.00 par année.

Cette édition de huit grandes pages de matière à lire renferme en outre une feuille de 32 pages de feuilleton donnant à la fin de l'année 4 volumes de plus de 400 pages chacun.
Tout abonnement est payable d'avance.

L'ETENDARD

F. X. A. TRUDEL, Directeur de la Redaction. M. J. A. PRENDERGAST, Administrateur.

TARIF DES ANNONCES:

	Par ligne.
Première insertion	$0 10
Autres insertions, si publiées tous les jours	0 05
do trois fois par semaine	0 07
do deux fois do	0 08
do une fois do	0 8
Un mois, tous les jours	1 00
Deux mois, do	1 50
Trois mois, do	2 00
Six mois, do	3 00
Un an, do	5 00

Les annonces suivantes seront insérées pour 25 centins
Avis de Naissance, Mariage ou Décès.
Demandes d'emploi,
Demandes de domestiques ou employés,
Annonces pour chambre ou pension,
Annonces pour objets perdus ou trouvés.

AVIS
Toutes Notices et Avis Spéciaux en faveur de Manufactures ou de Corporations privées ou publiques, etc., seront insérés à raison de vingt centins la ligne.

2me ANNEE — MONTREAL, SAMEDI, 30 AOUT 1884. — No. 173

LE CHIEN D'OR!

Légende Canadienne.

(No. 1)

CHAPITRE I.

LES HOMMES DE L'ANCIEN RÉGIME.

I.

—"Voir Naples et mourir!".....

C'était là, comte, un fier dicton que nous entendions souvent, quand, nos voiles latines déployées, nous croisions dans les parages de la célèbre baie toute étincelante des feux du Vésuve. Nous étions alors convaincus de la justesse de cette orgueilleuse parole, comte, mais aujourd'hui je dis, moi:

"Voir Québec et vivre à jamais!"

Je contemplerais sans fatigue pendant toute une éternité, cet adorable panorama. C'est un matin de l'Eden que ce brillant matin du Canada, et l'admirable paysage qui se déroule sous nos yeux, est digne du soleil qui se lève pour l'éclairer.

Ainsi parlait un grand et superbe vieillard, Herr-Peter Kalm, gentilhomme suédois, et l'enthousiasme faisait briller l'azur de ses yeux, resplendir sa figure.

Il s'adressait à Son Excellence le comte de la Galissonnière, gouverneur de la Nouvelle-France qui se trouvait auprès de lui, sur un bastion des remparts de Québec, en l'an de grâce 1748.

Des officiers français et des Canadiens, portant l'uniforme militaire de Louis XV, groupés dans la grande allée pierreuse qui longe les murs, et appuyés sur leurs épées, causaient gaiement ensemble. Ils formaient l'escorte du gouverneur.

Les citoyens de Québec et les habitants des environs, mandés expressément, étaient accourus travailler à la défense de la ville, et La Galissonnière examinait les ouvrages qu'ils avaient faits pendant la nuit.

Quelques dignitaires de l'Eglise, vêtus de la soutane noire, se mêlaient volontiers à la conversation des officiers. Ils accompagnaient le gouverneur, tant pour lui témoigner du respect que pour encourager par leur présence et leurs paroles, le zèle des travailleurs.

II.

La guerre se faisait sans merci alors entre la vieille Angleterre et la vieille France, et la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre, et, depuis trois ans, les deux nations rivales épouvantaient, par de cruelles hostilités, cette vaste région de l'Amérique du nord, qui s'étend, dans l'intérieur et au sud-ouest, depuis le Canada jusqu'à la Louisiane (1).

Parmi les Indiens, les uns suivaient les étendards de la France, les autres, les drapeaux de l'Angleterre, et tous trempaient avec bonheur leurs mocassins dans le sang des blancs, et les blancs à leur tour, devenaient aussi cruels et faisaient une guerre aussi impitoyable que les sauvages eux-mêmes.

Louisbourg avait été rasé par les anglais; Louisbourg, ce bras cuirassé qui s'étendait hardiment sur l'Atlantique, le boulevard de la Nouvelle France; et maintenant, l'armée anglaise envahissait l'Acadie et menaçait Québec par terre et par mer.

Une rumeur rapide, la rumeur d'un danger prochain, passa comme un souffle sur la colonie, et le vaillant gouverneur, voulant mettre la ville en état de défense, donna aux habitants des ordres qui furent reçus avec enthousiasme. Le peuple accourut pour jeter le défi à l'ennemi.

III.

Rolland-Michel Barrin, comte de la Galissonnière, n'était pas moins remarquable par ses connaissances philosophiques, qui le plaçaient au premier rang parmi les savants de l'Académie française, que par son habileté politique et sa sagesse d'homme d'état. Il comprenait bien quels intérêts sérieux se jouaient dans cette guerre; il voyait clairement quelle politique la France devait adopter pour sauver ses magnifiques possessions de l'Amérique du Nord. Mais la cour de Versailles n'aimait pas ses conseils. Elle s'enfonçait rapidement alors dans le bourbier de corruption qui infecta les dernières années du règne de Louis XV.

Chez le peuple, qui admire les actions plutôt que les paroles, on honorait et l'on tenait pour un brave et habile amiral, le comte qui avait triomphalement promené sur les mers le drapeau de la France, et l'avait fait respecter par ses plus puissants ennemis, les Anglais et les Hollandais.

La mémorable défaite qu'il fit essuyer à l'amiral Byng, huit ans après les événements que nous racontons ici, et que le malheureux guerrier, condamné par une cour martiale, expia par la mort; cette mémorable défaite, dis-je, fut un triomphe pour la France, mais pour lui une source de chagrins. Il ne put jamais, en effet, se rappeler, sans gémir, le sort cruel et injuste qu'avait fait subir à son loyal adversaire, l'Angleterre, pourtant aussi généreuse et clémente, d'ordinaire, qu'elle est brave et respectée.

Déjà le gouverneur atteignait la vieillesse. Il était entré dans l'hiver de la vie, hiver qui sème sur notre tête des flocons de neige qui ne fondent jamais; mais il était encore robuste, vermeil et plein d'activité. La nature, dans une heure d'oubli probablement, l'avait fait sans grâces et laid; mais en retour, elle avait mis dans ce corps trop petit et quelque peu difforme, un grand cœur et un charmant esprit. Ses yeux perçants, étincelants d'intelligence et pleins d'amour pour tout ce qui était noble et grand, faisaient oublier, tant ils fascinaient, les défauts qu'une attentive curiosité pouvait découvrir sur sa figure; ses lèvres fines et mobiles laissaient couler cette éloquence facile, qui naît de pensées lucides et de nobles sentiments.

Il devenait grand quand il parlait; il capturait son auditoire par le charme de sa voix et la clarté de sa diction.

Il était tout heureux, ce matin-là, de se voir avec son vieil ami Peter Kalm. L'officier suédois venait lui rendre visite dans la Nouvelle-France. Ils avaient étudié en même temps, à Upsal et à Paris, et s'étaient aimés avec cette *cordialité qui ressemble au bon vin* et devient de plus en plus généreuse à mesure qu'elle vieillit.

IV.

Herr Kalm, ouvrant les bras comme pour saisir et étreindre sur son cœur l'adorable paysage, s'écria dans un nouveau transport:

"Voir Québec et vivre à jamais!"

—Cher Kalm, dit le gouverneur mettant affectueusement la main sur l'épaule de son ami, et se sentant gagné par son enthousiasme, vous êtes encore l'amant de la nature, comme vous l'étiez au temps où nous allions tous deux nous asseoir aux pieds de Linnée, notre illustre jeune maître, pour l'écouter nous dévoiler les mystères des œuvres de Dieu. Nous partagions bien sa reconnaissance, quand il remerciait le Seigneur de ce qu'il lui permettait d'admirer les trésors de sa demeure et les merveilles de la création.

—Ceux qui n'ont pas vu Québec, repartit Kalm, ne peuvent pas comprendre parfaitement le sens de cette parole: le piédestal de Dieu. Cette terre de Québec vaut bien que l'on vive pour elle.

—Non-seulement que l'on vive, mais que l'on meure! Et heureux celui qui verse son sang pour elle, avoue-le, Kalm! Voyons, toi qui as parcouru toutes les contrées, ne penses-tu pas qu'elle est digne de son superbe nom de Nouvelle-France?

—Oui, elle en est digne; et je vois ici dans un empire plus vaste que l'empire enlevé par César à Ambiotrix, un rejeton du vieux chêne gaulois qui ombragera le trône de France même, si on le laisse grandir.

—Oui, répliqua le comte, qui s'enflammait aux paroles de son ami, c'est la vieille France transplantée, transfigurée et glorifiée! Sa langue, sa religion et ses lois seront, ici comme là-bas, immortelles, et notre jeune France sera l'orgueil de l'Amérique du Nord comme la mère patrie est l'orgueil de l'Europe!

Et la Galissonnière, tout transporté, étendit les mains et implora les bénédictions du ciel sur la terre confiée à sa garde.

Le moment était splendide. Le soleil, déployant ses draperies d'or et de pourpre, venait de paraître sur les collines de Lauzon; les légères vapeurs des matins d'été mollement flottaient en se dissipant, et tous les objets imprégnés d'une fraîche rosée, semblaient s'exalter dans la limpidité de l'air.

A leurs pieds, loin, dans son lit profond, le vaste Saint Laurent était encore à demi voilé d'un léger brouillard d'où s'élançaient par-ci par-là, les mâts d'un navire de la marine royale ou d'un vaisseau marchand, invisibles sur leurs ancres; puis, quand les brumes lentes se déchiraient, on voyait un canot rapide s'avancer dans un rayon de soleil, apportant de la rive sud les premières nouvelles du jour.

Derrière le comte et ses compagnons s'élevait l'Hôtel-Dieu, avec ses murs éclatants de blancheur, et, plus loin, la haute tour de la cathédrale nouvellement réparée, le beffroi des Récollets et les toits de l'ancien collège des Jésuites. Des vieux chênes et des érables ombrageaient l'allée, et, sur leurs branches les oiseaux voltigeaient et chantaient pour rivaliser avec les gais accents de la langue française et les rires des officiers qui s'amusaient, en attendant que le gouverneur descendit du bastion, où il s'oubliait à montrer à son ami les splendeurs de Québec.

Les murailles de la ville couraient sur le bord du rocher jusqu'à la large galerie de la massive façade du château Saint Louis, puis là, montant la pente verdoyante des glacis, arrivaient à la fière citadelle, où, seul dans le ciel bleu, sous le souffle du matin, et tout éclatant des feux du soleil, se déroulait le drapeau de la France, ce drapeau dont la vue fait tressaillir de joie et d'orgueil les cœurs des français du Nouveau Monde.

Arrondie comme un bouclier, la vaste baie s'étendait devant eux, et resplendissait comme un miroir à mesure que le brouillard se dissipait. Par delà les coteaux ensoleillés de l'île d'Orléans, que le fleuve étreint dans ses bras, comme un géant sa bien-aimée, s'élevaient les sombres et hautes Laurentides, dont les sommets dépouillés se déroulent longtemps sur le bord des eaux. L'imagination se joue au milieu de ces scènes sauvages, dans ces bois, ces vallons, ces lacs, ces rivières, étranges régions, que le regard de l'homme n'a jamais interrogées, ou que le rude indien seul foule sous ses pas vagabonds quand il poursuit les fauves.

La rivière Saint Charles descendait, en serpentant, d'une longue chaîne de montagnes couronnées de la forêt vierge, et la vallée qu'elle traversait était toute couverte de verdissantes prairies et de moissons jaunissantes, toute parsemée de coquettes demeures embaumées des souvenirs de la Normandie et de la Bretagne. Sur le flanc de la colline, on voyait étinceler le clocher de Charlesbourg.—Charlesbourg un dangereux avant-poste de la civilisation, un jour! L'humble Lairet venait mêler ses eaux aux eaux de la rivière St. Charles, dans une petite baie qui garde le nom de Jacques-Cartier. C'est là, en effet, que le célèbre navigateur et ses compagnons passèrent le premier hiver qu'ils virent au Canada. Ils étaient les hôtes de l'hospitalier Donacona, seigneur de Québec et de toutes les terres que le regard pouvait embrasser du haut de son cap élevé.

Immédiatement aux pieds du gouverneur, sur une large bande de terrain qui s'étendait entre la grève et le cap, le palais de l'intendant, le plus bel édifice de la Nouvelle France, s'élevait avec ses pignons multiples. Sa longue façade de huit cents pieds donnait sur les terraces et les jardins du roi. Au delà, c'étaient les quais et les magasins, où les navires de Bordeaux, de St. Malo et du Hâvre débarquaient les marchandises et les objets de luxe que la France venait échanger contre les produits plus grossiers mais non moins importants de la jeune colonie.

Sur l'espace qui s'étendait entre le palais et la basse-ville, les vagues, quand la marée était haute, venaient battre une grève caillouteuse, où commençait à se dessiner une rue étroite. Quelques tavernes, sans prétention du reste, arboraient, comme enseigne, la fleur de lys ou le buste imposant de Louis XV. En été, l'on voyait à la porte de ces tavernes des groupes animés de marins Bretons et Normands, portant bonnet et ceinture rouges, des voyageurs et des canotiers des pays hauts, dans le costume indien. Et tous ces gens buvaient le vin de Gascogne, le cidre de Normandie, ou les brûlantes liqueurs des Antilles.

(A continuer)

(1) Le Canada comprend aujourd'hui, à part l'Alaska, tout le continent américain, de l'Atlantique au Pacifique, au nord de la ligne 45e de latitude.

REPRODUCTIONS.

Discours de Mgr Freppel

(De *La Gazette de France.*)

(Suite et fin.)

Une voix à gauche.— Un peuple n'a jamais le droit de se rendre esclave!

Mgr Freppel.—Voilà bien la doctrine de la souveraineté du peuple! si vous sortez de là, vous êtes royalistes; vous entrez nécessairement dans la doctrine du droit monarchique dont je viens de parler. Partisans de la souveraineté du peuple, vous mettriez en contradiction avec vous-mêmes, vous renonceriez à vos propres doctrines, vous commettriez une usurpation flagrante sur les droits de la nation en déclarant au peuple français qu'il est tenu pour toujours de conserver une forme de gouvernement consentie ou confirmée en 1884.

Plusieurs membres au centre.— Assez.—Aux voix!

A droite.—Parlez!

Mgr Freppel.—Et même, messieurs permettez-moi de vous le dire, en vous plaçant au point de vue de la souveraineté du peuple, qui est le vôtre, vous n'avez pas le droit de déclarer au peuple français qu'il ne pourra pas rétablir ce régime qui, lui aussi, n'a pas été sans gloire ni sans grandeur, ce régime auquel un orateur reprochait l'autre jour Waterloo et Sedan, mais qui aurait dû lui rappeler également, s'il avait voulu être juste et impartial, Austerlitz et Marengo, Iéna et Friedland, Sébastopol et l'Alma. (Très bien! très bien! à droite.—Rumeurs à gauche.—Bruit prolongé.]

A gauche.—Marengo, c'était sous la République.

Mgr Freppel.— Je suis heureux de pouvoir le dire devant le glorieux soldat qui siège sur ces bancs. (L'orateur montre le maréchal Canrobert. —Très bien! très bien! à droite.) Car toutes les gloires de France sont nos gloires et tous les deuils de la France sont nos deuils. (Très bien! et applaudissements à droite.)

Remarquez bien, messieurs, que je raisonne dans votre hypothèse, que je me borne à tirer les conséquences de votre propre doctrine. Partisans de la souveraineté du peuple, je le répète, vous n'avez pas le droit d'enchainer la volonté populaire à une forme quelconque de gouvernement; et cela me paraît si clair, cela est d'une évidence telle que je craindrais véritablement de faire injure au bon sens de l'Assemblée en insistant davantage sur cette partie de ma démonstration. (Très bien! très bien! à droite.)

Car, enfin, messieurs, je ne suppose pas que vous ayez l'intention de décréter que la République est de droit divin au moment même où vous vous proposez d'effacer le nom de Dieu de la Constitution; ce serait une véritable contradiction dans les termes. (Très bien! très bien! et applaudissements à droite.)

M. Jules Ferry, président du conseil, ministre des affaires étrangères. —Il nous suffit que la République soit de droit humain!

Mgr Freppel.— Je ne pense pas non plus qu'il puisse entrer dans votre esprit de vouloir déclarer que la République est de droit naturel; car déclarer qu'elle est de droit naturel, ce serait affirmer que toutes les Monarchies de l'Europe sont en dehors du droit.. (Exclamations à gauche et au centre)..... Ce serait faire un appel indirect à l'insurrection des peuples étrangers, contre leurs souverains... (Très bien très bien! à droite.— Bruit à gauche.)

M. Léon Renault — C'est là un langage peu patriotique!

Mgr Freppel. — Voulez-vous, au moment actuel, faire une pareille déclaration en face de l'Europe?

M. Léon Renault.— N'insistez pas sur cet argument!

Mgr Freppel.— Déclarer que la République est de droit naturel, ce serait proclamer que, pendant quatorze siècles, le peuple français a vécu en dehors du droit.....(Oui! oui! à gauche).... ce serait déchirer une à une toutes les pages de notre histoire nationale!

Voulez-vous faire une pareille déclaration en face du pays? Faites-le, mais vous n'en retirerez ni honneur, ni profit.

Ce qui est de droit naturel, c'est que la société est une forme de gouvernement, monarchique ou républicaine. Voilà ce qui est de droit naturel; mais la République comme la Monarchie ne peut être que de droit positif, ou bien vous brouillez et vous confondez toutes les nations. Très bien! très bien! applaudissements à droite.)

Je me résume.

J'ai essayé de démontrer à cette Assemblée qu'en voulant lui faire décréter que le droit de revision ne pourra plus s'appliquer désormais à la forme républicaine du gouvernement, on lui suggère une résolution inutile, dangereuse et contraire à tous les principes du droit français, qui, soit qu'on se place au point de vue du droit monarchique, soit qu'on envisage la souveraineté du peuple. (Très bien! très bien! à droite.)

J'ose donc espérer que l'Assemblée ne voudra pas s'engager dans une pareille voie. Si, cependant, elle s'y engageait, si elle adoptait l'avis de la commission et du gouvernement, je m'en consolerais facilement, avec l'honorable M. Bocher —Rires ironiques à gauche.) Et même, laissez-moi vous le dire en terminant, celui-là n'aura peut-être pas été mauvais prophète qui s'est permis de prédire que, le 5 mai 1889, jour anniversaire des Etats généraux, de ce grand évènement dont le souvenir plane sur cette Assemblée, il se trouvera ici même une majorité pour répondre à votre déclaration d'éternité de la République par le rétablissement de la Monarchie française! C'est mon vœu et c'est mon espérance! (Applaudissements ironiques et rires à gauche.— Très bien! très bien! et applaudissements répétés à droite.—L'orateur, en regagnant son banc, reçoit les félicitations de ses amis.)

LESSI CONCENTRÉ.

Les personnes de la campagne ou autres qui ont besoin de Lessi concentré à la livre en recevront en envoyant cinq cents par livre et en indiquant la Station du chemin de fer ou du Bateau le plus près de chez eux. Directions complètes pour toute sorte de savon envoyées avec chaque paquet. C'est la chose la plus économique que vous puissiez vous procurer.
Adressez,
C. D. MORIN, 616 Ste. Marie, Montréal

STICKY FLY PAPER.

Procurez-vous le papier à mouches Sticky Fly Paper, il est meilleur que jamais, 70 cents la boîte de 2 doz. Envoyez 5 cents et vous en recevrez une feuille par la malle, ou 80 cents pour une boîte. C'est la meilleure chose connue, vous en prenez 5000 sur chaque feuille.
Adressez: C. D. MORIN, 616 Ste Marie, Montréal

CHLORURE DE CHAUX.

Pour blanchir le linge et pour un désinfectant de première classe servez-vous du Chlorure de Chaux préparé par C. D. Morin et vous réussirez. Directions complètes sur chaque paquet. Si vous avez besoin de blanc de céruse achetez-le à la livre, il est moins cher que celui que vous achetez en paquet pour du Chlorure de Chaux. Un mot au sage est suffisant.

Déménagement

ORNEMENTS D'EGLISE, STATUAIRE, IMAGERIE, Etc

MM. L. E. DESMARAIS & CIE.

ci-devant au No. 16 rue St. Laurent, ont le plaisir d'informer le clergé, les communautés religieuses et le public en général que, pour la plus grande commodité de leur nombreuse clientèle, ils ont transféré leur établissement au

No. 1628 RUE NOTRE-DAME

(c'est près de la Côte St. Lambert, l'endroit le plus central de la ville, où ils continueront comme par le passé, la confection et l'importation de tous les objets se rapportant au culte religieux.

L. E. DESMARAIS & Cie.

N. B.—L'atelier photographique demeure sur la rue St. Laurent. 4 août 84

Statuette de Sir George Et. Cartier

Cette statuette, premier prix d'un CONCOURS UNIVERSEL, est l'œuvre de L. P. Hébert, notre artiste canadien. Frappante de ressemblance, parfaite de détails, d'un fini et d'un travail exquis, elle fait l'admiration de tous ceux qui l'ont vue. Elle a été honorée de l'approbation de connaisseurs tels que S. A. R. la princesse Louise, le marquis de Lorne, le marquis de Lansdowne, notre Gouverneur-Général actuel, et autres personnes autorisées. Avis donc aux amateurs de l'art et de talent canadien. Avis aussi aux amis et admirateurs de notre regretté et éminent homme d'état, Sir Geo. E. Cartier. La statuette est un modèle parfait de la STATUE EN BRONZE, commandée à M. Hébert par le gouvernement du Canada et qui sera inaugurée à Ottawa le premier juillet prochain. C'est un véritable objet d'art. La statuette ne se vend que par souscription, et le tirage en est strictement limité au seul nombre de souscripteurs.
Grandeur de la statuette: 2 pieds 3 pouces.
Prix: peinte ou bronzée, $25.
Emballée avec soin et expédiée sur réception du prix.
Adresser toutes commandes ou autres communications à
A. M. CHARBONNEAU,
No. 36 rue Saint-Laurent, Montréal
Seul agent autorisé pour la vente de la statuette Cartier. 1no-3si

Richard & Dion,

FERBLANTIERS PLOMBIERS & Couvreurs
114 rue Amherst, Montréal,

Entreprennent toute espèce de Couvertures en tôle galvanisée, ferblanc, ardoise, et aussi toute sorte d'ouvrages en plomb, et posent des appareils à gaz et de chauffage. Réparations de toutes sortes faites sous le plus court délai et à des prix modérés. 14 fev-la

Amers Canadiens,

Ce trésor des Dyspeptiques guérit, outre l'Dyspepsie des Tuberculeux ou poitrinaires, les indigestions, les Névralgies, les Débilités générales, les maladies du Foie et des Reins, les hydropisies et les Rhumatismes.

PRÉPARÉS PAR LE
Dr. N. LACERTE
LEVIS, P. Q.

En vente chez les pharmaciens, et en dépôt chez Laviolette & Nelson, rue Notre-Dame.
Prix: 25cts, la bouteille 6m-4m8

FRS. MARTINEAU,
IMPORTATEUR DE
PEINTURES, FERRONNERIES,
DE TOUTES SORTES,
Pour Entrepreneurs Peintres, Menuisiers et Meublers.

Aussi, un grand assortiment de Tapisseries dans les patrons les plus nouveaux. Huile de Charbon, et toutes sortes d'Huiles, Lampes, Bruleurs, Mèches, &c., en Gros et en Détail.

591 rue Ste-Catherine

Entre les rues Panet et Visitation, Montréal.
Les Ordres seront exécutés avec soin et promptitude. 31Jan84-la

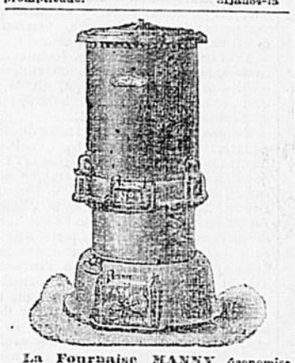

La Fournaise MANNY économise 25 par cent dans le chauffage à l'eau chaude. Cet appareil est fabriqué exclusivement par
L'ASSOCIATION HYDRO-CALORIQUE DE MONTREAL.
No. 1613 Rue Notre-Dame.
8 aout-3fs-jno

POUR
L'OUVERTURE DES CLASSES

COUCHETTES en Fer,
SOMMIERS,
MATELAS,
BOITES de Toilette,
COUVERTS pour la Table,
CISEAUX,
CANIFS,
PEIGNES,
BROSSES,
&c., &c., &c.,
CHEZ
L. J. A. SURVEYER
1588 rue Notre-Dame
En face du Palais de Justice.
13 mai 84

VINS, LIQUEURS, CIGARES, Etc.

Nous annonçons à nos pratiques et au public que nous avons fixé notre nouvel établissement au
No. 87 Rue St. Jacques
(Près de la Place d'Armes.)
L'on trouvera chez nous un assortiment des plus complets en Vins, Liqueurs, Spiritueux, Cigares, Etc., que nous venons de recevoir par voie d'importation directe.
Nous avons obtenu les agences de plusieurs des premières maisons d'Europe pour notre commerce de Vins et Liqueurs. Toute commande dont on voudra bien nous favoriser recevra de notre part la plus consciencieuse attention et notre marchandise sera vendue à des prix modérés et uniformes.
MATHIEU FRERES
30av 84

VER SOLITAIRE

Un homme de science allemand éminent, a récemment trouvé un spécifique absolu contre le ver solitaire, d'un extrait de racine. Ce remède est plaisant à prendre et nullement dangereux pour le patient, tandis qu'il est la terreur du *Ver Solitaire* qui abandonne sa victime, et est rejeté en entier, avec la tête, tandis qu'il est encore en vie.
Un médecin a employé ce spécifique dans plus de 400 cas, avec un succès complet dans tous. Guérison garantie.
Aucun argent demandé avant l'évacuation de la tête même.
Envoyez un timbre pour circulaires et conditions.
HEYWOOD & Co.,
19 Park Place, New-York.
2 juillet 84

BREVETS

MM. MUNN & Cie., du journal *The Scientific American*, continuent à agir comme Solliciteurs pour Brevets d'invention, Cavoats, Marques de Commerce, Droits d'auteur, pour les Etats-Unis, le Canada, l'Angleterre, la France, l'Allemagne, etc. Des pamphlets concernant les Brevets sont envoyés gratuitement sur demande. Trente-sept ans d'expérience dans ce genre d'affaires.
Les Brevets obtenus par l'intermédiaire de MM. Munn & Cie. sont insérés dans *The Scientific American*, le plus grand, le meilleur, et le plus répandu des journaux scientifiques. Hebdomadaire, $3.20 par année. Gravures splendides et rapports des plus intéressants. Copie échantillon envoyée, sur demande. Adresse, MUNN & CIE., bureau du *Scientific American*, 361 Broadway, New-York. 6 mai 84 1an

A VENDRE

5,000 à 6,000 pieds de Bois de Siage sec

De toute épaisseur, largeur et qualité, préparé ou brut. Lattes, Bardeaux sciés ou fendus, Colombage, etc., etc., au choix de
HURTEAU & FRERES,
99 rue Sherbrooke, coin de la rue Dorchester fév-la

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE

La Nouvelle Ligne
ENTRE
MONTREAL ET TORONTO,
PAR OTTAWA

Ouverte Lundi le 11 Aout 1884.

TABLEAU DES HEURES	Express du jour	Express de nuit.
Départ de Montréal	8.45 a.m	9.00 p.m
Arrivée à Ottawa	12.05 p.m	11.30 p.m
Arrivée à Toronto	10.00 p.m	8.15 a.m
Départ de Toronto	9.00 a.m	7.40 p.m
Départ d'Ottawa	7.15 p.m	4.57 a.m
Arrivée à Montréal	10.55 p.m	8.25 a.m

Elégants chars-palais sur les trains de jour et somptueux chars-dortoirs sur les trains de nuit.
Prompte correspondance à Ottawa avec les trains de Sudbury, North Bay, Pembroke, Renfrew, Arnprior, et tous les points dans la vallée du haut de l'Ottawa.
Correspondance à Toronto pour tous les points de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Nord-Ouest.
Pour plus amples informations concernant le tableau des heures des trains, les billets, les sièges dans les chars palais, les lits dans les chars dortoirs, etc., s'adresser au nouveau bureau de la compagnie à Montréal, pour la vente des billets.

266 RUE SAINT-JACQUES.
(Coin de la rue McGill.)

au bureau pour la vente des billets à l'Hôtel Windsor, à la station des Casernes.
GEO. W. HIBBARD,
Ass. Agen. Gén. des Pass.
W. C. VAN HORNE, ARCHER BAKER,
Vice-Président. Surint.-Général.
3 mai 1884-1an

POUR LES MALADIES d CHEVAUX

CHAS HARRIS, Ecr.,
J'ai fait usage de votre *European Liniment* dans des cas sérieux d'ecrtinements, et je prends plaisir à le recommander comme un article de premier choix, pouvant guérir en moins de temps qu'aucune autre préparation dont j'ai fait l'essai. C'est aussi un remède pour les écrasures et les coupures de toutes sortes, et se guérit promptement.
Votre serviteur,
J. H. KIMBALL,
Gérant de la "Montreal Horse Exchange"
30m84-la *Grand Trunk Stockyard.*

DONEGANA HOUSE
No. 1427 rue Notre-Dame,
En face de la Gare du Pacifique.

Cet hotel magnifique vient d'être ouvert par B. LAPORTE.
Chambres meublées de première classe, Bonne Table, Bonne Cour.
Cet hotel se recommande au public voyageur par le confort qu'il lui offre.
B. LAPORTE.
7 juin-3m Propriétaire.

Tapisserie! Tapisserie!

Nouveaux Patrons-1884

Grande variété pour tous les gouts

Prix: 4½, 5, 5½, 6, 7, 8, 9, 10 cents la pièce pour les qualités ordinaires, et 12, 13, 15, 20, 25, 30, 40, et 50 cents pour les qualités supérieures.
BORDURES dans tous les genres A TRES BAS PRIX.
J. B. ROLLAND & FILS,
12 et 14 rue St. Vincent, Montréal

Bassin de Radoub.
COLOMBIE ANGLAISE.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant à l'endos "Soumission pour le bassin de Radoub, C. A.," seront reçues à ce bureau jusqu'à SAMEDI le 20 Septembre 1884 inclusivement, pour la construction et l'achèvement d'une partie déjà commencée d'un
Bassin de Radoub au Port Esquimalt, Colombie Anglaise.
Conformément aux plans et spécifications qui pourront être vus le et après LUNDI le PREMIER Septembre prochain, au département des Travaux Publics, Ottawa, sur application à l'Hon J. W. Trutch, Victoria, C. A.
Les soumissionnaires sont avertis que les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur les formules imprimées fournies et que si les prix sont fixés pour chacun des items inclus, et portent leurs véritables signatures.
Un chèque de banque, accepté pour le montant de $7,500.00 fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics doit accompagner chaque soumission, laquelle soumise sera confisquée, si le soumissionnaire refuse d'accepter le contrat pour l'ouvrage aux taux et termes mentionnés dans sa soumission. Le chèque ainsi envoyé, sera retourné à chaque soumissionnaire dont la soumission n'aura pas été acceptée.
Ce département ne s'engage pas cependant, à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions.
[Par ordre]
F. H. ENNIS, Secrétaire.
Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 5 août 1884. 61-1fs-12a

O. GIROUX,

No. 458 RUE ONTARIO,
En face du Marché St-Jacques.
MAGASIN DE CHAUSSURES — Assortiment complet.
Ordres pour ouvrage de pratique et raccommodage promptement exécutés à des prix défiant toute compétition. 14 fev-la

MM. Augé & Lafortune,
AVOCATS
Ont transporté leurs bureaux au
No. 46 Rue St. Vincent
12 mai 84-ine

CHS. E. GRATTON, L.L.B.
AVOCAT
No. 6 RUE ST-JACQUES, Montréal
Résidence, Bureau du soir, 139 rue saint-Laurent, village Saint-Jean-Baptiste
8 mai 84-1an

Pagnuelo, Taillon & Lanctot
AVOCATS
34, RUE ST-JACQUES, Montréal.
Siméon Pagnuelo, C. R.
L'Hon. L. O. Taillon, C.R., Procureur-Général
Husmer Lanctot, B.C.L. 6m-16f 84

AVIS PUBLIC

DES SOUMISSIONS pour les travaux de restauration d'une Eglise et Sacristie pour la Paroisse de
St-Cyprien de Napierville,
Seront reçues au Presbytère par les Syndics de la dite Paroisse jusqu'au PREMIER SEPTEMBRE inclusivement.
Les Syndics ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Toutes informations requises peuvent être obtenues au bureau de Messrs Perrault & Mesnard, architectes, 99 St-François-Xavier, Montréal.
Par ordre des Syndics,
JULIEN GREGOIRE, Président.
St-Cyprien, 4 août 1884. 5ls

D. PARIZEAU,
—MARCHAND DE—
BOIS de SCIAGE
BUREAU PRINCIPAL:
Coin des rues Craig et St. Denis,
(En face du Carré Viger.)
—CLOS:—
Coin des rues Craig et St. Denis, et 230 rue Lagauchetière, près la rue St-Laurent, Montréal
Assortiment varié. *Prix raisonnable.*
27 fe

Central Hotel.

Cet Hotel si bien situé pour les affaires et si bien connu autrefois sous la direction de M. P. Larante, a été acheté, réparé et remis à neuf par E. R. BANDURAND.
Il offre encore mieux que par le passé toutes les commodités nécessaires aux commerçants et autres personnes de la campagne qui ont des affaires à la ville.
Bonne table, bonne cave et bonnes écuries.
Le tout à des prix très-modérés.
Entrée principale, No. 52 rue St. Joseph
Entrée privée: " 54 " "
28-3l août

LA MEILLEURE MAISON
du Bon Marché, de la ville, pour les Literies, pures et saines, Set de Salons, Sofas, Canapés, Set de Chambre à Coucher, et Meubles de toutes sortes, c'est la
BEDDING HOUSE,
Nos. 1906 & 1908 rue Notre-Dame.
JAMES STEEL, Prop.
27 fev-la

La Farina de Catelli

AUX FAMILLES—Faites usage de la Farine de Catelli, recommandée par la Faculté Médicale de Montréal, pour les enfants, les malades, les convalescents, les personnes affligées de débilité générale. Les dyspeptiques les plus atteints peuvent s'en nourrir, sans éprouver le moindre désagrément. Direction pour la préparer sur chaque paquet. En vente chez les principaux épiciers. En gros chez C. R. CATELLI, manufacturier de Vermicelli, Macaroni, &c., 57 rue Perthius, Montréal.
18 mars 84

Découverte Importante

DIPHTHERINE
OU
ANTI-DIPHTHERITIQUE
Spécifique contre la Diphtherie et autres maux de gorge.
Rien n'est meilleur pour guérir la consomption ou à sa première période, la bronchite aigue et chronique et les rhumes.
La Diphtherie vaincue!
Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité vraiment étonnante de ce remède.
PRÉPARÉ PAR LE
Dr. N. LACERTE
LEVIS P.Q.,
En vente chez les pharmaciens, et en dépôt chez Laviolette & Nelson, rue Notre-Dame.
Prix: 50 cts la bouteille. 6m-4m 84

LOTERIE NATIONALE
—POUR—
COLONISATION
Fondée sous l'autorité de l'acte de Québec, 32 Vict., ch. 36.
M. le CURE LABELLE, Directeur
S. E. LEFEBVRE, - - - SECRÉTAIRE
C. H. A. GUIMOND, - AGENT-GÉNÉRAL
VALEUR DES LOTS
$50,000
GROS LOT, $10,000
Un Immeuble d'une valeur de
1920 AUTRES LOTS
Prix du Billet, $1.00 — Un escompte de 5 o/o est accordé sur 10 billets; 10 o/o sur 50 billets, et 15 o/o sur 100.
Pour plus amples informations, voir le Prospectus, ou s'adresser au bureau, No. 17 Place d'Armes, Montréal.
On demande des Sous-Agents.
17 juin-1no

L'ETENDARD

EDITION DU SOIR

A UN CENTIN

est maintenant en vente dans tous les dépôts de journaux.

☛ Notre Agence à Paris est la maison Oudin, libraire, 51 rue Bonaparte.

☛ M. ELPHÈGE ARCHAMBAULT, de Woonsocket, R. I., [boîte 395], est notre agent général pour les Etats-Unis, et comme tel spécialement autorisé à prendre et collecter des abonnements à L'ETENDARD et à la REVUE CANADIENNE.

SOMMAIRE

1ERE PAGE.

Feuilleton : Le Chien d'or.
Discours de Mgr Freppel.

2EME PAGE.

Sir David L Macpherson et sir William Dawson—La politique financière de *L'Etendard*—*L'Evénement* vs Jean D'Erbrée—A méditer—M. Alfred Desève—Commission Royale.

3EME PAGE.

Bulletin—Les savants anglais—Télégraphie—Guerre du Soudan—Faits du jour—Commerce et finances.

4EME PAGE.

Edition du soir.

L'ETENDARD

SAMEDI, 30 AOUT 1884.

Littérature Canadienne

LE CHIEN D'OR

C'est aujourd'hui que nous commençons la publication régulière de l'admirable ouvrage canadien de M. Kirby, traduit en français par M. L. P. Lemay.

Que l'on revoie soigneusement le prospectus, afin que chacun se mette dans les conditions à avoir droit *à la Prime des deux volumes.*

AUX HOMMES SERIEUX

Aux hommes instruits, à ceux qui n'ont pas l'habitude de lire des romans, même aux membres du clergé et à tous ceux qui s'occupent de nos intérêts nationaux, nous n'hésitons pas à recommander la lecture du CHIEN D'OR. Il ny a pas un membre de la famille royale d'Angleterre qui ne l'ait lu. S A R. le Prince Léopold l'emporta avec lui et voulut le relire dans la citadelle de Québec, en face même des merveilleux paysages dont il donne de si belles descriptions et ayant sous les yeux le lieu des scènes pleines d'intérêt qu'il raconte.

La haute portée historique de ce livre, l'admirable peinture qu'il fait des mœurs, des vertus, de l'héroïsme de nos ancêtres, l'hommage qu'il rend à notre race, à notre foi religieuse, à la brillante et chevaleresque valeur de nos héros : tout en fait un livre digne des esprits les plus sérieux et des goûts les plus relevés.

Que tous les Canadiens-Français lisent donc Le Chien d'Or !

Sir David L. MacPherson et Sir William Dawson.

Sa Majesté a daigné conférer, il n'y a que quelques jours, le titre de chevalier à Sir David L MacPherson, sénateur, représentant autrefois la division de Saugeen, Ontario, ancien président du Sénat et actuellement ministre de l'Intérieur de la Puissance du Canada, et à Sir Wm Dawson, principal de l'Université McGill à Montréal.

Nous avons, à chacune des deux occasions de l'élévation de M. MacPherson à la position de Président du Sénat et à celle de Ministre de l'intérieur, fait connaître les hautes qualifications et les titres qui valaient à ce monsieur ces deux importantes charges.

Quant à M. Dawson, nous publierons dans un prochain numéro sa biographie que l'abondance des matières nous a empêché d'insérer jusqu'à présent. Pour aujourd'hui, nous n'en dirons qu'une chose, c'est que rarement Sa Majesté a conféré l'ordre si honorable de la chevalerie à un homme plus éminent sous tous les rapports.

Nos lecteurs verront par sa biographie que Sir Wm. Dawson occupe avec ample droit l'une des positions les plus élevées et les plus honorables non-seulement parmi les savants d'Amérique, mais même parmi les hommes de science de l'univers entier.

Au sujet de cette élévation à la chevalerie, nous devons, en justice pour Sir David MacPherson, protester contre les injustes attaques dont il est l'objet de la part du *Globe* depuis plus d'une quinzaine.

Si nous ne l'avons pas fait plus tôt, c'est parce que nous n'avons d'abord attaché aucune importance aux sottes injures dont le grand organe grit l'assaillait, injures qui, suivant nous, ne méritaient pas d'être prises au sérieux.

C'est une habitude à peu près invariable chez nos libéraux rouges ou grits, d'insulter bassement tous les conservateurs. Même l'outrage est toujours d'autant plus violent que le conservateur est plus honorable et plus distingué. Y a-t-il un conservateur, à part peut être trois ou quatre renégats prêts à passer du côté libéral à la première occasion, que *La Patrie* n'ait proclamé fou, idiot, imbécile, cagot, cafard, escobar, voleur, égoïste, rétrograde, etc ? Y en a-t-il un, s'il tient une plume, à qui LE POPULO n'ait fait le compliment qu'il n'est qu'un Algonquin ou que sa prose est de l'Iroquois tout pur ?

Or, le *Globe* nous paraît avoir beaucoup de ces allures là.

Et ce qui nous étonne un peu plus, c'est que le *Herald* que nous croyions un peu remis de ses crises ultra libérales, ait emboîté le pas derrière le *Globe*.

Voici ce qu'il dit en effet dans son numéro d'hier :

"Le dernier de tous les K. C. M. G., sir David Macpherson, par exemple, offre une preuve que les gens qui ne se sont *pas* distingués dans les carrières navale, militaire ou diplomatique et qui n'ont *pas* rendu de services à l'Empire, peuvent être élevés à de tels honneurs. La majorité des journaux canadiens ont fait la remarque que le sénateur Macpherson est un homme très vulgaire, ayant l'un des états de service les plus ordinaires ; qu'il ne s'est jamais distingué en aucune manière ; que ses services publics ont été peu nombreux et d'aucune valeur ; et que, comme homme public, il n'a aucun mérite qui l'élève au dessus de dizaines de mille de ses concitoyens canadiens. Le sénateur Macpherson n'est, sous aucun rapport et à aucun point de vue, un homme distingué, et prétendre qu'il se recommandait dignement aux honneurs impériaux est tout simplement une mocquerie, une insulte au sentiment du public et au jugement du public."

Sir D L MacPherson est certainement l'un des hommes les plus éminents de la province d'Ontario, soit par son immense fortune, sa parfaite éducation, sa grande urbanité, ses avantages physiques, sa haute respectabilité, son esprit d'ordre et de travail ; soit par ses hautes capacités comme homme d'affaires, banquier, homme de haute finance, remarquablement expert dans la navigation, le génie hydraulique, la construction des voies ferrées, des canaux et de tous les grands travaux publics, etc ; soit par sa connaissance parfaite de notre pays, de ses ressources, de son commerce, de ses chances d'avenir, de son histoire politique, de sa situation économique, etc ; soit enfin par ses connaissances en histoire générale, en économie politique et dans la science du gouvernement.

Sir D. L. MacPherson est un des rares Anglais qui possèdent bien la langue française. Et nous n'hésitons pas à dire qu'au Sénat où la Province d'Ontario est et a toujours été si avantageusement représentée ; au milieu de collègues de la haute valeur politique des Sir A. Campbell, des Allen, des Vidal, etc, il a toujours occupé l'un des premiers rangs. Lorsque feu l'honorable George Brown, un homme pourtant que le *Globe* ne devrait pas vouloir amoindrir, siégeait au Sénat, il lui est arrivé maintes fois de rompre une lance avec M. MacPherson, et tous ses anciens collègues au Sénat se rappellent parfaitement que la plupart du temps ce n'était pas M. Brown qui avait le dessus.

Le ministre de l'intérieur a été depuis vingt ans, et cela de l'aveu de tous, le représentant par excellence des grands intérêts financiers d'Ontario. L'on devrait se rappeler avec quel éclatant succès il a représenté cette province dans le célèbre arbitrage pour le partage de la dette entre Ontario et Québec.

Lors de la mise en force de la loi de 1872 pour la construction du Pacifique Canadien, lorsque la Province de Québec organisait une puissante compagnie pour tâcher d'avoir sa bonne part dans les avantages que devait donner cette gigantesque entreprise, elle mettait à sa tête un homme comme feu Sir Hugh Allan. Or, qui Toronto et même toute la Province d'Ontario mettaient-ils à leur tête, dans la formation d'une grande compagnie destinée à rivaliser avec la nôtre, si ce n'était Sir D L MacPherson ?

Et s'il est vrai que Sir Hugh Allan primait ce dernier par le chiffre de sa fortune et son influence dans le commerce canadien, il est incontestable que M. MacPherson l'emportait sur lui de beaucoup par sa valeur politique, ses qualifications personnelles et une foule d'avantages sociaux. Les grits d'Ontario ne devraient pas l'oublier, car c'est bien à la formidable opposition que fit alors M. MacPherson au gouvernement de Sir John sur cette question du Pacifique, qu'ils durent, dans une très-large mesure, d'avoir renversé l'administration de ce dernier en 1873, et d'avoir, durant cinq ans, gouverné la Puissance du Canada.

Les efforts du *Globe* et du *Herald* pour rapetisser sir D L MacPherson sont donc du plus complet ridicule. Tout notre monde politique est là pour témoigner de la valeur et de la haute importance de celui à qui ils s'attaquent. Qu'ils nous en croient ; nous sommes dans la question un témoin et même un juge passablement désintéressé. Quand donc le *Globe* s'écrie :

"Lorsque J W Dawson doit céder "le pas à D L MacPherson ou à "John A Macdonald dans les rangs "de la chevalerie, il doit y avoir "quelque chose d'anormal, et de "très-mal dans toute l'affaire," le grand organe grit dit ni plus ni moins qu'une sottise phénoménale. Que sont donc ses chefs à lui, si sir J A Macdonald n'est pas, à tous les points de vue, une très haute personnalité, sir John qui, durant 30 ans, les a dominés de toute sa hauteur ? Que sont tous les hommes publics d'Ontario, au milieu de qui sir D. L. MacPherson a acquis une supériorité si incontestable, s'il y a déshonneur ou même simple anomalie pour sir Wm Dawson à lui céder le pas ?

La position financière de "L'Etendard"

Certains cancans du "Witness"

Quelle touchante sollicitude n'ont pas pour *L'Etendard* bon nombre de ses confrères quotidiens ! Dans leur anxiété, ils se demandent sans cesse si *L'Etendard* ne va pas mourir bientôt !

Le cerveau troublé par la peur d'une telle catastrophe, ils finissent toujours par annoncer la chûte prochaine de notre journal.

Pendant ce temps là, cependant, nous faisons notre petit bonhomme de chemin ! Notre clientèle d'abonnés et d'annonces augmente d'heure en heure ; nos superbes ateliers d'imprimerie sont tous les jours de plus en plus achalandés. Bref, nous n'hésitons pas à affirmer que *L'Etendard* est aujourd'hui plus solidement fondé que les trois quarts au moins des feuilles qui annoncent périodiquement sa fin prochaine.

Cette fois-ci, ce sont les doléances du fanatique *Daily Witness* que nous subissons.

Ce bon confrère trouve un attrait tout spécial à creuser notre fosse, comptant bien y enterrer avec nous une portion de l'influence du clergé catholique !

Le *Witness* aime surtout à gloser sur les affaires qu'il ne comprend pas.

Dans son ignorance des affaires catholiques, il voit des choses mystérieuses dans les actes les plus naturels de la vie.

Partout il flaire quelque scandale exploitable au détriment de l'autorité catholique.

Nous donnons ci-après sa dernière découverte : le faux, l'absurde, l'invraisemblable et le malicieux s'y coudoient même avec quelques bribes de vérité qui ne sont un secret pour personne. Trois cents de nos amis les lui eussent apprises, pour lui sauver les frais d'une nouvelle boite à surprise.

Voici sa révélation :

Une question d'autorité—De quelle manière l'on se propose d'appuyer un journal—Une différence d'opinions.

L'on se dit tout bas à l'oreille, par le temps qui court, que tout n'est pas *couleur de rose* pour un fameux journal français religieux et politique de cette ville, et que dernièrement un effort a été tenté pour lui obtenir de l'argent en même temps que des recommandations du clergé du diocèse de Montréal.

Comme Monseigneur Fabre s'est montré, dès le commencement, fort opposé à la fondation de ce journal, la question était d'aller l'autorité de l'Evêque. Il a été proposé de souscrire $50,000, et l'on a demandé au Délégué Apostolique s'il n'appartenait pas au clergé de faire une pareille souscription pour aider à une bonne presse à combattre les combats de l'Eglise. L'on rapporte que la réponse du Délégué a été affirmative, et que le journal dont il est question a été déclaré être un bon spécimen de l'espèce requise.

Sur cela, un effort fut fait parmi les membres du clergé, afin de trouver parmi eux cinquante souscripteurs de $1,000 chacun, qui paieraient leurs souscriptions par versements de $100 par année, et en retireraient un intérêt de cinq par cent.

Neuf ou dix souscripteurs étaient déjà trouvés, lorsque la nouvelle en vint aux oreilles de l'evêque Fabre qui, dit la rumeur, se montra déterminer à arrêter cet empiètement sur son autorité.

Vendredi dernier, les prêtres du diocèse, en même temps que le Délégué du Pape, furent invités au Grand Séminaire, et l'Evêque Fabre, au cours d'une énergique allocution, exhorta ses auditeurs à demeurer fermes dans leur fidélité à l'Eglise. En même temps, il cita la loi qui interdit au clergé de prendre des parts dans aucune entreprise séculière, leur disant qu'il avait appris que quelques-uns d'entre eux avaient pris des parts dans le journal en question. Il dénia le droit du Délégué Papal d'assumer les fonctions d'aviseur dans son diocèse, en dehors des limites de ses attributions de Délégué, et dit qu'il va aller à Rome même y affirmer ses droits propres comme Evêque du Diocèse.

Un *reporter* du *Witness* se rendit chez Monseigneur l'Evêque Fabre, et s'enquit de la véracité de cette rumeur. L'Evêque n'était pas visible, mais sur lecture de l'épreuve typographique de l'entrefilet ci-dessus, il fit la remarque qu'il s'y trouvait quelques inexactitudes, sans dire lesquelles.

Nous pouvons ajouter que cette histoire vient d'une source passablement bien renseignée.

Telle est la découverte du *Witness*.

Il est un fait que nos ennemis s'appliquent à singulariser et à environner de mystère ; c'est que *L'Etendard* reçoit de ses fondateurs des secours pécuniaires considérables. En avons-nous jamais fait un secret ? N'avons-nous pas cent fois déclaré que la fondation et le maintien de *L'Etendard* étaient l'œuvre de quelques centaines de catholiques conservateurs tant laïques qu'ecclésiastiques, bien déterminés à avoir et maintenir en ce pays un journal indépendant, de principes sûrs, inaccessible à toutes les misères et à toutes les indignités qui ont tant abaissé le niveau de la presse en ce pays ? Les quatre-vingt-dix centièmes de l'œuvre sont aujourd'hui faits, puisque notre circulation dépasse déjà celle de presque tous les autres journaux, et nos amis et patrons n'ont pas cessé un instant de nous donner graduellement l'aide pécuniaire dont nous avons eu besoin. En retour, grâce à Dieu ! nous avons si bien réussi à réaliser leurs vues, que tous sont pleinement satisfaits. Nous avons en main des centaines de lettres pour le constater, et nous pouvons mettre nos ennemis au défi de citer nominativement une seule voix discordante dans ce concert d'approbation.

Nos amis, *comme de coutume*, nous continuent leurs secours. C'est à peu près tout ce qu'il y a de vrai dans le *conte bleu* du *Witness*.

Il est vrai, paraît-il, que S. E. Mgr le Délégué Apostolique honore *L'Etendard* de sa confiance et le trouve digne d'encouragement ; mais il est tout-à-fait faux que quelqu'un *"ait cherché à éluder* l'autorité de S G Mgr de Montréal." C'est tout le contraire !

Nos amis ont dernièrement encore mis Sa Grandeur elle-même au courant de ce qu'ils font en faveur de notre journal *Elle n'a pas dit un mot* pour *"les arrêter"* dans l'exercice d'un droit indéniable, et n'a nullement déclaré *"y voir un empiètement sur son autorité."*

Quant à la prétendue défense, appliquée à notre journal, "de prendre "des parts dans aucune entreprise "séculière," il suffit de dire, pour en montrer l'absurdité, que *L'Etendard* n'appartient nullement à une société par actions et que ses bienfaiteurs ne possèdent *aucune part dans le journal.*

Ce pauvre *Witness* n'a pas même découvert un fait public connu de toute la ville, savoir que le clergé faisait, la semaine dernière, une retraite annuelle au grand Séminaire.

Ces messieurs n'y furent donc pas *"invités"* puisqu'ils y étaient !

Sa Grandeur Mgr Fabre leur a fait une allocution ; mais il est *absolument faux qu'il ait parlé de notre journal.* Il n'y a pas même fait allusion. Il est également *faux* que Sa Grandeur ait dit un mot de ce qu'on lui impute à l'adresse de Son Excellence Mgr le Commissaire Apostolique. Il n'y a que le *Witness* qui soit de force à inventer une aussi sotte et aussi invraisemblable inconvenance.

Tout le public sait que, depuis des années, la lecture du *Witness* est strictement prohibée tant par les ordonnances de S. G. Mgr l'Evêque actuel que par son vénérable prédécesseur, à tel point que nous, journalistes, il nous faut aller demander annuellement à notre Ordinaire, une dispense pour le lire.

Il est donc d'un comique suprême de voir ce brave *Witness* visant à l'orthodoxie, faire reviser ses chroniques religieuses par notre Ordinaire !

Le pauvre sire n'a probablement pas compris tout ce qu'il y avait de sarcastique dans la réponse de Sa Grandeur *qu'il y trouvait quelques inexactitudes ! ! !*

Quelques inexactitudes ! les 19/20 de son rapport !

En finissant, nous donnerons un conseil au *Witness* : qu'il se défie de ses "sources passablement bien renseignées." Il sait pourtant que *ses informeurs* venant des quartiers catholiques, sont en rupture de ban avec l'Eglise, puisque leurs communications avec le *Witness* sont une désobéissance criminelle. Il sait aussi que la plupart d'entre eux ne font que de très courtes étapes entre ses bureaux et la maison de correction, la police ou l'asile St Jean de Dieu.

Chose étrange ! et ici nous ne nous adressons pas au *Witness* : le sens *de certaines gens est tellement* perverti en fait de presse, qu'ils ne peuvent comprendre l'action d'hommes désintéressés soutenant un journal honnête et indépendant, qui dise la vérité en toute circonstance, envers et contre tous.

Comme si le seul mode régulier de maintenir la presse était de l'acheter avec de l'argent frauduleusement escamoté à l'Etat ! ou par des opérations roulant de banqueroute en banqueroute !

On semble dire : Pourquoi demander de l'argent à ses amis et en obtenir d'eux, lorsqu'il est si facile d'en filouter à l'Etat ou au public et par ce moyen, de passer pour de grands hommes ?

La calomnie maconnique

La Patrie, le digne organe du digne haut maçon Beaugrand, reproduit avec complaisance du *Canadien-Evénement*, de Mtre Cauchon-Tarte l'ignoble saleté qui suit :

Voltaire eut applaudi à des canailleries dites avec une hypocrisie aussi diabolique :

"En fait, sous le couvert de ce cri antimaçonnique, c'est la hiérarchie religieuse que l'on cherche à perdre à Rome, en même temps qu'on lui ravit ici le respect de la population.

"Les évêques sont traités d'endormeurs, accusés de favoriser l'action et le développement des loges, etc.....

.....

"Nous avons des gens qui ne croient au Pape qu'à la condition que le Pape soit de leur avis et qui, par exemple, enseignent l'insubordination contre l'Eglise. Ils ont carrément refusé l'obéissance aux derniers décrets de Léon XIII. Malgré l'ordre exprès et formel contenu dans ce document, ils ont continué l'agitation sur des sujets définitivement réglés. Voilà qui est public et incontestable.

"Et pour arriver à leur but, ils diffament l'épiscopat, ils diffament leur pays auprès du St Siège.

"L'œuvre abominable qu'ils font aura des conséquences qu'il faut être aveugle pour ne pas apercevoir déjà. Nous allons droit et bien vite à la destruction complète de l'influence religieuse. Le chemin que nous avons parcouru depuis deux ou trois ans est immense.

"La voix de Rome, méconnue, désobéie, perd de son autorité. Les actes épiscopaux sont bafoués, combattus par ceux qui ont entrepris, à la suite de *L'Etendard*, de gouverner l'Eglise en place des Evêques et du Pape."

L'honnêteté de "La Patrie"

M. Trudel a lutté plusieurs années durant, pour défendre contre Laval les droits auxquels, suivant lui, cette institution porte préjudice. Mais par contre, jusqu'à présent *L'Etendard* n'a pris aucune part dans la lutte ; C'est ce que nous disions hier.

Or, voulez-vous savoir comment *La Patrie* dénature nos dires ?

Voici :

"M. le sénateur Trudel prétend qu'il "n'a jamais rien dit contre l'Université "Laval."

Quelle honnête feuille que l'organe rouge du maçon Beaugrand !

***

La Patrie, incapable de réfuter notre article d'hier s'en tire comme elle peut. Elle ne trouve rien de mieux que l'inepte suivante :

Ayant à choisir entre M. le sénateur Trudel et le St-Siège, la *Patrie* a choisi naturellement le Saint-Siège. Naturellement, M. le sénateur Trudel est furieux.

***

Quelle loyauté !
Quelle honnête feuille !!!
Le dévouement de *La Patrie* à la Papauté ! ! !.....
.....! ! !.....! ! !

M. ALFRED DESEVE

A la fin de septembre prochain, doit avoir lieu à Worcester, Mass., une grande fête musicale dans laquelle devront figurer nombre des artistes les plus éminents des Etats-Unis.

A ce sujet, le public canadien sera heureux d'apprendre que notre violonniste si distingué, M. Alfred Desève a été réengagé comme solo violoniste pour cette grande solennité artistique.

Commission royale

Séance d'hier après-midi

29 août.

La séance est ouverte à 3 heures.

M. James McShane est assermenté. Il dit :

Je suis membre de l'assemblée législative de Québec depuis 6 ans pour la division de Montréal-Ouest. Je connais M. Mercier le député de St Hyacinthe.

Dans le cours de l'année 1883, j'ai eu une conversation avec M. Mercier quant à la discontinuation du procès en déqualification de M. Mousseau. M. Mercier me dit qu'on lui avait offert $5000 pour régler la question, et me représentant la pauvreté de M. Mousseau me demanda si je serais du même avis que d'autres amis du parti qui avaient été consultés la veille. Il ajouta qu'il ne voudrait pas accepter un tel règlement sans l'opinion unanime des vrais amis sur ce sujet. Ayant été assuré que les amis de M. Mousseau paieraient aussi les frais de la contestation de Verchères, je donnai mon consentement.

Plus tard, j'ai été très surpris d'entendre à St Laurent, MM. Chapleau et Mousseau faire un reproche à M. Mercier de ce que j'avais toujours considéré et considère encore aujourd'hui comme un acte de générosité de la part de M. Mercier.

Je connais M. Benjamin Trudel ; je l'ai rencontré à Québec chez M. Langelier, quand il était question de l'élection de Kamouraska.

M. Trudel était en faveur de faire remplacer la candidature de M. Gagnon dans ce comté par M. François Langelier.

M. Stevens qui était présent, et moi-même, nous étions d'avis que le parti ne pouvait mettre un autre candidat sur les rangs à Kamouraska, à moins que ce dernier ne se retirât. M. Mercier qui était là, a parlé en faveur de M. Gagnon. J'ai toujours eu confiance en M. Mercier, comme chef du parti, depuis qu'il remplit ce poste, et avant cette date, j'avais toujours cru M. Mercier un homme de talent, travailleur, infatigable et partisan fidèle et dévoué.

M. McShane nie la véracité de la déposition de M. Trudel, telle que rapportée dans le numéro de la *Gazette* de ce matin, quant à ce qui regarde la promesse de la part de MM. McShane et Stevens de fournir $1000 pour soutenir la candidature de M. Langelier.

M. L H Fréchette est assermenté et dit :

Je suis avocat et journaliste de Montréal. Je connais M. Mercier ainsi que M. Benjamin Trudel.

Il lit une réponse du témoin Trudel dans laquelle il a nié avoir dit à M. Fréchette que M. Mercier avait agi le plus honnêtement en cette affaire.

Sur la demande de M. Mercier au témoin, Louis Honoré Fréchette, si la réponse de M. Trudel est vraie ou fausse, M. Fréchette dit qu'elle est fausse.

M. Mercier— Croiriez-vous M. Trudel sous serment ?

M. Fréchette—S'il faut juger de la véracité de M. Trudel par la réponse qu'il a faite et qui vient de m'être lue, je ne le croirais pas sous serment. J'ai conversé pendant une couple d'heures le matin en question et sachant que M. Trudel est un homme intelligent, qui a bonne mémoire, je ne vois pas la possibilité de sa part d'avoir oublié la conversation en question ni comment il peut venir de sang-froid nier un fait qu'il doit nécessairement se rappeler.

J'ai d'autres raisons pour refuser de croire M. Trudel sous serment, raisons qui découlent surtout de la réputation que M. Trudel avait à Québec. J'ai toujours essayé à réagir contre la conviction que M. Trudel méritait la réputation qu'on lui faisait parceque je le trouvais un bon camarade et un garçon intelligent.

Je ne jure pas que M. Trudel ne soit pas croyable sous serment, quant à moi je ne le crois pas, après ce qu'il a juré faussement, quant à ce qui regarde la conversation qu'il a eue avec moi.

J'ajouterai de plus que M. Trudel m'a dit que "il n'y a que les bêtas qui ont des scrupules en politique". Il m'a aussi dit en cette circonstance : "Mes amis me disent que j'ai gardé ces $5,000 ; il ne m'a pas seulement offert de payer mes dépenses de voyage, mais il s'en souviendra."

M. Louis Joseph Forget est assermenté, et dépose :

Je suis courtier de la cité de Montréal. Je connais M. Benjamin Trudel. J'ai remis à ce monsieur $5,000.

M. Mercier—Qui vous avait remis cette somme ?

M. G Amyot s'objecte à la question comme ne référant pas à la cause.

Après un commencement de discussion par l'hon Mercier, M. Amyot retire son objection.

M. Forget—C'est M. C A Dansereau qui m'a donné l'argent, au moins une bonne partie du montant.

J'ai je crois prêté $2000 à M. L A Sénécal par rapport à cette affaire, M. Dansereau ne m'en ayant donné que $3000. J'ai remis ces $5000 à M. Benjamin Trudel.

M Raoul Dandurand assermenté dit :

Je suis avocat de Montréal. J'étais présent à une réunion tenue chez M. Mercier pour considérer l'opportunité d'abandonner la déqualification de l'hon. M. Mousseau.

Je suis un des amis de la cause libérale et si pris une part active aux élections.

Les membres présents à cette assemblée chez M. Mercier en sont venus à la décision qu'il y avait doute sur le succès du procès en déqualification, et malgré l'offre d'une couple d'amis présents de fournir une certaine somme d'argent, sur l'avis des plus anciens membres du parti présents, la discontinuation du procès en déqualification fut décidé. La question des frais n'a été que secondaire, cependant il paraissait entendu que les frais seraient royalement payés. J'ai appris que $5000 avaient été données par nos adversaires pour les frais et dépenses.

En transquestion par M. Amyot.

Je ne crois pas qu'il ait été question du chiffre au caucus des libéraux. Je ne me rappelle pas avoir jamais vu dans aucun journal que M. Mercier eût nié avoir reçu les $5000, il a simplement nié s'être vendu pour ce prix.

Ce n'est pas en considération des $5000 que M. Mercier a consenti à abandonner le procès. Les adversaires les lui ont offertes dans ce but, mais M. Mercier avait d'autres raisons et elles étaient multiples.

M. F G Bouthillier est ensuite examiné :

Je suis avocat de Montréal ; j'ai été député du comté de Rouville. Je connais bien M. Mercier.

La veille de l'abandon de la déqualification de M. Mousseau, je suis allé chez M. Mercier.

Le témoin corrobore les témoignages donnés par les autres libéraux présents à cette assemblée, quant à ce qui regarde ce qui s'est passé dans la dite assemblée.

La commission s'ajourne à ce matin.

On Demande

Quatre ou Cinq Bons AGENTS au bureau de L'ETENDARD. S'adresser au

SURINTENDANT.

AUX MEDECINS DE CAMPAGNE

L'on a besoin de pension chez un médecin de campagne, pour un jeune homme qui a besoin de repos et soins. S'adresser "A B." à ce bureau. 30a-1s

ACADEMIE DE L'EVECHE,

35 rue Sainte-Marguerite,

Dirigée par les Frères des Ecoles Chrétiennes.

La rentrée des Elèves est fixée au PREMIER SEPTEMBRE. 23a-1is

BUREAU DES COMMISSAIRES

D'ECOLES CATHOLIQUES ROMAINS

De la Cité de Montréal.

La réouverture des classes de l'Ecole Polytechnique de l'Académie du Plateau

Et de toutes les autres écoles sous le contrôle de ce Bureau, se fera le

LUNDI 1er Septembre 1884

La Classe du Soir à l'Académie Commerciale s'ouvrira le LUNDI 6 OCTOBRE. Pour toutes informations, voir le Principal ou le Directeur de chaque école. 151-16a

LÉGENDE DU CHIEN D'OR.

Je suis un chien qui ronge l'os ;
En le rongeant je prends mon repos ;
Un temps viendra qui n'est pas venu
Que je mordrai qui m'aura mordu.

Le Chien d'Or,

Roman Historique des plus Emouvants.

— FEUILLETON DE —

"L'ETENDARD,"

Dont on commence la Publication aujourd'hui le 30 Aout courant.

L'Etendard à préparé la publication de ce feuilleton, dont il a acquis la propriété, de manière à pouvoir le livrer en format volume à tous ses abonnés.

Les abonnés à l'Hebdomadaire le recevront en livraisons séparées avec le journal ordinaire.

Et tous ceux des abonnés aux éditions quotidiennes, *qui auront payé un an d'abonnement d'avance*, outre qu'ils l'auront eux aussi dans le journal, auront droit à le recevoir en volumes brochés, immédiatement après la fin de la publication ; pourvu qu'ils en fassent la demande au bureau du journal dans les *trois mois* qui suivront. Il formera au moins deux forts volumes de 500 pages chacun.

Soit : deux volumes de prime !

Et pour les abonnés qui n'auraient pas payé d'avance, nous en ferons un tirage limité qu'ils pourront avoir *à moitié prix*, en payant un abonnement d'avance et en même temps tous leurs arrérages jusqu'au temps de l'achat.

On s'abonne aux bureaux de L'ETENDARD, à MONTRÉAL, 37 rue St. Jacques, ou chez les agents du journal, et dans tous les Dépôts de Journaux.

QUE FAUT-IL FAIRE

EN VENANT A L'EXPOSITION ?

1o Faire votre mémoire de toutes les Fourrures qu'il vous faut pour l'automne et l'hiver prochain. Vous rencontrez au moins 25 par cent, et vous avez le plus beau choix possible.

2o Examiner avec soin tout ce que vous avez en Pelleteries, voir si elles ont besoin d'être refaites, nettoyées ou teintes et apportez nous les. Nous avons 75 ouvriers Manchonniers engagés spécialement pour le temps de l'Exposition, et nous vous promettons que vos réparations vous seront livrées à temps pour les rapporter avec vous.

Les prix sont très bas afin d'attirer l'attention des étrangers qui visiteront Montréal ces deux semaines-là,

CHS. DESJARDINS & Cie.,

No. 637 et 639 RUE STE-CATHERINE, Montréal.

ENSEIGNE DES TROIS CHEVREUILS. 10 juin-jno

CIGARES ! CIGARES !! CIGARES ! ! !

Demandez le nouveau **L. A. C.** Le meilleur Cigare fabriqué à Montréal. Et le **Napoleon** autre Cigare de première qualité. En vente chez tous les marchands de tabacs. Fabriqués par

CARDINAL & PRENEVEAU, 1623 rue Notre-Dame.

Messieurs les marchands de tabacs, hoteliers, etc., sont priés de demander nos *Cigares annoncés* pour placer dans leurs magasin, hotel, etc. 27aout-jno

Le véritable moyen de chauffer les Eglises est enfin trouvé !

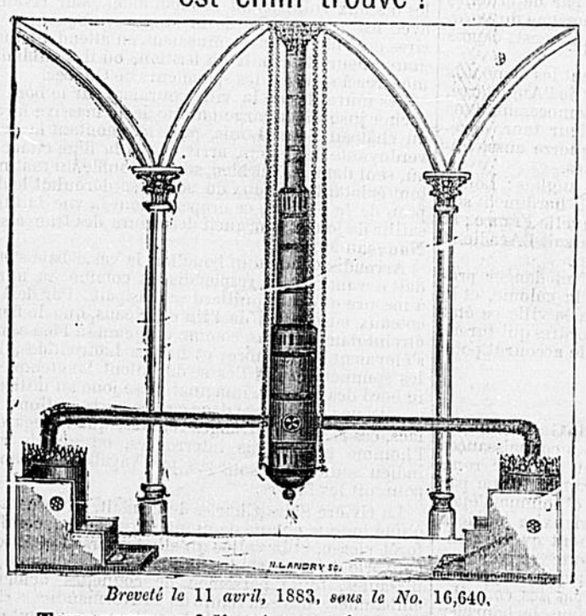

Breveté le 11 avril, 1883, sous le No. 16,640.

Tous ceux qui l'ont essayé en parlent avec le plus grand éloge.

Nous sommes aussi inventeurs d'un magnifique poêle simple à bois, de 4 pieds. Système amélioré. Tirage parfait. Donnant deux fois plus de chaleur qu'un poêle ordinaire.

Nos fournaises à charbon, faites spécialement pour le chauffage des églises sont certainement ce qu'il y a de plus parfait et de plus économique.

Nos tuyaux pour le chauffage des églises sont de première nécessité et ne peuvent être trouvés nulle part ailleurs. Nous en sommes les seuls propriétaires par brevet d'invention.

Nous sommes prêts à vendre nos droits de patentes à des conditions très avantageuses.

Les fabriques qui n'ont pas encore nos tuyaux perfectionnés ou qui désireraient nos nouveaux poêles améliorés feraient bien de nous donner leur commande de suite. Nos prix sont très modérés et nos conditions sont des plus faciles.

De plus nous tenons une grande boutique de plombage, de couvrage, etc., etc.

O. DESJARDINS & Cie., 482 RUE STE-CATHERINE, Montréal.

☛ Toutes les semaines nous publierons un NOUVEAU CERTIFICAT.

CERTIFICAT :

St. Bruno, le 3 mai 1883.

CHER MONSIEUR,

J'ai le plaisir de vous laisser savoir que votre ingénieux appareil de *Tuyau-Cheminée* a donné ici, pendant tout le cours de l'hiver, pleine et entière satisfaction.

Outre sa belle apparence, qui en fait un véritable ornement dans une église, ce *Tuyau* à l'avantage d'être durable, parfaitement propre et surtout économique.

Agréez, cher Monsieur, avec mes félicitations, l'expression des sentiments distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Votre tout dévoué serviteur,

G. LAMARCHE, Ptre.

PRESCRIPTION DU DR. NELSON

LE REMEDE INFAILLIBLE contre les Rhumes. La dose est donnée avec soin, pour enfants d'assez bas âge.

PRIX 25 Cents.

Enregistrée à Ottawa.

LAVIOLETTE & NELSON,

Propriétaires, Montréal.

GOUDRON DE NORVÈGE

De la Pharmacie de Lyon.

Cette Liqueur est plus efficace que le Goudron ordinaire contre les Bronchites et maladies de la Vessie.

50 cents le flacon.

LAVIOLETTE & NELSON,

Agents pour le Canada.

GRANDE

EXPOSITION DU CANADA,

1884-MONTREAL-1884

DU 5 AU 13 SEPTEMBRE

$25,000 de primes

Agriculture et Industrie.

Magnifique terrain et bâtisses splendides pour installer le bétail vivant, les articles fabriqués, les instruments et outils aratoires et les machines en mouvement.

Grande Exposition internationale de chiens.

L'exposition sera complète depuis le 5 septembre au 13 du même mois, et sera ouverte jusqu'à 10 heures du soir chaque jour.

Billets à prix réduits offerts par toutes les principales compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur.

Pour plus amples informations, s'adresser aux soussignés.

S. C. STEVENSON,
GEO. LECLERC,
Sec. conjoints.

17 juillet 84-45s 76 rue Saint-Gabriel

College d'Ottawa

Dirigé par les RR. PP. Oblats.

Confère les Grades Universitaires

Les Cours s'ouvriront le 3 Septembre

Cours Classique et Commercial

Une organisation spéciale des classes de mathématiques et de sciences naturelles procure aux élèves qui le désirent la facilité de se préparer aux examens pour l'admission aux écoles de Médecine et de Droit, à l'école Militaire, et à la profession d'Arpenteur, &c.

Dans la dernière année du Cours Commercial, un professeur expérimenté dans les affaires, prépare d'une manière toute spéciale les élèves à toutes les positions que peut offrir le commerce.

Par sa position et sa méthode d'enseignement le Collège d'Ottawa offre à tous des facilités exceptionnelles pour apprendre l'anglais.

MEDAILLES PAPALES

Sa Sainteté Léon XIII vient de donner au collège d'Ottawa une marque de haute distinction, en accordant une médaille annuelle pour les élèves du cours de Philosophie.

CONDITIONS : Pension, enseignement, lit et garniture, lavages et honoraires du médecin payables d'avance au commencement de chaque terme, en septembre et en février.

Cours commercial, par année	$150
Cours classique, par année	160
Le Dessin, la Musique Vocale, l'Allemand (dans le cours commercial) sont enseignés gratuitement.	
Pour plus de détails, demandez le prospectus.	

Très Revd Père TABARET, O. M. I. D. D., Supérieur.

16 juillet 84-48s

College Jolietta

PROSPECTUS

Le Collège Joliette, fondé en 1846 par l'honorable Barthélémy Joliette, avec l'approbation de S. G. Mgr. Bourget, évêque de Montréal, est dirigé par les Clercs de St. Viateur.

L'enseignement est divisé en 3 cours :

I.—COURS PRÉPARATOIRE comprenant 3 années.

II.—COURS COMMERCIAL COMPLET comprenant 3 années : la classe des lettres, celle des affaires et celle des sciences.

III.—COURS CLASSIQUE—comprenant six années.

Cette répartition de l'enseignement en un cours préparatoire et en deux cours supérieurs complètement distincts, offre de certains avantages. Elle permet à un plus grand nombre de jeunes gens de participer aux bienfaits de l'éducation. En outre, les Directeurs peuvent profiter des années que les en

BULLETIN

La flotte française a détruit les fortifications qui restaient debout sur la rivière de Kimpai. On croit que la flotte a laissé la rivière Min, aujourd'hui, mais on ignore le lieu où elle doit se rendre. Il est probable qu'elle ira à Shanghai.

Le quartier des étrangers à Foutchéou a été pillé par les Chinois depuis que les Français ont descendu la rivière.

Le général Millot a télégraphié à Paris que les Chinois se préparent à envahir le Tonquin. Il attend leur arrivée avec confiance.

La lettre encyclique du Pape contre la loi du divorce, en France, est sur le point d'être promulguée. Le Pape rappelle au peuple français qu'il a déjà reçu des avertissements au sujet des lois passées par ses gouvernants et qui sont contraires à la doctrine de l'église. Il donne des instructions aux évêques des différents diocèses sur la marche qu'ils ont à suivre pour maintenir les principes de l'église relativement au sacrement de mariage.

Une dépêche de Madrid dit que le clergé d'Espagne a mis en marche une démonstration monstre dans chaque église paroissiale en faveur de la restauration du pouvoir temporel du Pape. Les premières signatures sur les requêtes sont celles des Evêques.

Des nouvelles reçues à Londres, des principales maisons de commerce de Foutchéou et Shanghai font voir qu'on ne redoute pas un soulèvement des habitants de ces localités et des environs. Les affaires marchent comme à l'ordinaire. A Londres, la confiance générale règne, et on s'attend à un règlement prochain des difficultés. Il paraît que l'on vient de mettre fin aux procédés contre les propriétaires du *United Ireland* pour publication d'écrits accusant les membres du conseil exécutif d'Irlande de suppression délibérée de la preuve contre Cornwall et autres.

A la demande du gouvernement, en Belgique, les catholiques ont abandonné l'idée de leur contre-démonstration, dimanche. Ils tiendront leur assemblée le dimanche suivant. A la Chambre, le ministre du commerce a introduit un projet de loi imposant un droit additionnel sur le sucre jusqu'en janvier 1885.

Le col. Kitchener a reçu un message de Gordon. Ses troupes sont en bon état et ont des provisions suffisantes pour tenir bon durant quatre mois. Le message est datée du 13 avril.

Les savants anglais

Les différentes sections se sont réunies à onze heures hier avant midi dans leurs salles respectives. L'assistance n'était pas cependant aussi nombreuse qu'aux séances d'hier, la pluie en étant probablement la cause.

Dans la section A, le Prof. O J Lodge a fait une conférence sur "Le siège des forces électromotives."

Vint ensuite le professeur H Shaw qui entretint son auditoire sur "La mécanique." Le professeur Hicks donna des explications sur "Les effets de la température", après quoi l'on se rendit dans la section B pour entendre les conférences sur la Chimie.

Le professeur Dewar ouvrit la séance par un travail très intéressant sur la "Constitution des éléments."

Le professeur Frankland qui lui succéda parla longuement de "L'aspect Chimique des forces motrices."

Puis vinrent tour à tour les professeurs Perkins, Gladstone, Chandler, Roberts, Goodwin, Marshall, Tilden, Nicol etc. qui discutèrent les points les plus intéressants de la "Chimie Moderne."

SECTION C.

Dans cette section le professeur Newberry M. D., entretint l'assistance sur "Les Phases de l'évolution du continent de l'Amérique du Nord", le tout au moyen de lanterne magique.

SECTION D

Les membres de cette section ne se sont réunis que pour recevoir les rapports des diverses comités.

SECTION E

Ici M T Saunders a fait quelques expériences, puis a donné une description des Indes et de la Chine, le tout au moyen de cartes géographiques, spécialement dessinées.

SECTION F

Cette section s'est surtout occupée de finance, d'agriculture, etc, comme le montrera le programme suivant :

J B Martin. Moyens d'échange ; quelques notes sur les métaux précieux et leurs équivalents.

M G Mulhall. Dettes nationales.

J McMennan. Finance canadienne.

Professeur Brown : Agriculture canadienne.

Général M Laurie : Agriculture de la Nouvelle-Ecosse.

John Carnegie : Agriculture de la province Ontario.

Sydney Fisher : Agriculture de la province de Québec.

SECTION G

Dans cette section le Prof. Thurston a lu des documents pratiques et théoriques sur "La Vapeur" puis le Prof. Hoadly a donné une description générale des "Locomotives."

SECTION H

Le Dr Tapinard a donné une conférence sur "Les instructions Anthropométriques Elémentaires."—Puis vint le major Powell qui donna une description des "Lois du mariage parmi les tribus sauvages de l'Amérique du Nord."

Séance de l'après-midi

SECTION G

Notre compatriote M. Joseph de L'Etoile de la ville d'Ottawa, a fait devant l'association la lecture d'un travail des plans intéressants en même temps que des plans importants sur "La Navigation aérienne."

Entr'autres choses, le conférencier a dit à son auditoire que pour ce système de navigation, il fallait une connaissance très étendue de la météorologie.

Il parla aussi de l'emploi du gaz et de l'électricité pour cette navigation.

"Les observations scientifiques en ballon, ajouta-t-il, qui ont été prises jusqu'ici, ont été plus ou moins imparfaites, vu la pesanteur et la grandeur des machines, soit à cause du manque de protection contre la température, soit à cause de l'économie du gaz et du mauvais système du "ballast."

D'après le conférencier, les ascensions en ballon devraient être faites verticalement et lentement pour donner aux instruments le temps de marquer graduellement la température aux différentes attitudes.

Il dit que le gaz et l'hydrogène pur sont trop dispendieux pour l'usage ordinaire de l'aéronaute.

Le gaz carbonique dit-il, peut être employé plus facilement et à bien meilleur marché.

Le savant conférencier donna ensuite à l'assemblée une longue description d'une nouvelle machine qu'il vient de découvrir.

C'est un appareil qui a forme de poisson avec gouvernail, compartiments pour l'air, gazomètre, pompe à eau et valves de sauvetage.

Cet appareil est destiné à remplacer les vides qui existaient jusqu'à ce jour dans la navigation aérienne.

TELEGRAPHIE

SERVICE DE LA PRESSE ASSOCIEE

Dépeches de Nuit

CANADA

Vacance judiciaire

Québec, 29—La vacance judiciaire dans ce district a été prolongée jusqu'au 10 septembre.

Température

Probabilités pour les prochaines vingt-quatre heures.

Toronto, 30, 1 h. a.m.

Vallée du St Laurent :

Vent du sud-ouest au sud-est. Temps beau et plus chaud.

ETATS-UNIS

Meurtres

Olallon, Ill., 30—Hier après-midi, le corps de Mad Crowther a été trouvé dans une maison remplie de fumée. Sa gorge était coupée d'une oreille à l'autre. Un médecin fut mandé et la gorge de la montante fut cousue. Deux heures plus tard Mad. Cormack fut trouvée assassinée dans un jardin, voisin de sa résidence. La tête et le visage étaient meurtris de coups de bâton. La poitrine était ouverte par une large blessure et à côté du corps il y avait un morceau de fer et un bâton. La femme Crowther interrogée avoua avoir tué Mad. Cormack. Les deux femmes avaient eu une altercation à propos de gages. Dans un moment de colère, la femme Crowther saisit un gourdin dont elle frappa sa victime et n'arêta que lorsqu'elle la vit étendue à ses pieds. Elle se sauva alors et dans un moment de désespoir tenta de se suicider. La femme Crowther est morte. Elle avait obtenu divorce contre deux de ses maris avant d'être mariée à Crowther.

ANGLETERRE

La flotte anglaise

Dublin, 30—Le Duc d'Edimbourg avec la flotte anglaise est en visite au havre de Dublin. Des milliers de spectateurs entourent la flotte et vont à bord. Les soirées sont brillantes. Il y a illuminations et feux d'artifices.

Départ de Woolesley

Londres, 30—Le général Woolesley dit adieu, aujourd'hui à la Reine.

FRANCE

Choléra

Marseilles, 29 —Durant les dernières vingt-quatre heures, 32 décès par le choléra, dans les départements du sud de la France.

Marseilles, 29—Deux décès par le choléra la nuit dernière, 5 à Toulon, et hier 5 mortalités à Flassans.

Paris, 30—Cinq mortalités, hier, à Marseilles, deux à Toulon et quatre cas nouveaux.

ECOSSE

Assemblée libérale

Edimbourg, 30—Lord Elgin a présidé l'assemblée de l'association libérale, en Ecosse. Des résolutions ont été adoptées exprimant leur confiance en Gladstone et demandant la réforme de la Chambre des Lords afin de rétablir la paix dans le pays.

ITALIE

Choléra

Rome, 29—Durant les dernières 24 heures, 26 mortalités. 118 cas dans différentes parties de l'Italie. A Vottigoasco, 18 décès jusqu'à ce jour.

ESPAGNE

Choléra

Cardiff, 29—Le vapeur Esperanza est arrivé de Marseilles, ayant à bord deux cas de choléra.

EGYPTE

Fraudes

Le Caire 30—Des fraudes au montant de £80,000 ont été découvertes au ministère des affaires étrangères. Des personnages haut placés sont impliqués dans cette affaire.

RUSSIE

Voyage du Czar

Varsovie, 30—Tous les arbres le long de la route où le Czar doit passer seront détruits. Des recherches sont faites partout au sujet de mines secrètes et de Nihilistes.

Guerre du Soudan

Paris, 30—Le général Millot télégraphie que les reconnaissances qui ont été faites font voir que le mouvement des Chinois est dirigé du côté d'Ounug. Il ne croit pas que l'attaque ait lieu, mais il est prêt à les recevoir.

ACHATS D'AUTOMNE

Nous invitons nos pratiques à faire leurs achats d'automne à bonne heure, afin de profiter de notre grand assortiment.

Comme nous importons directement d'Europe toutes les marchandises étrangères et que nous achetons les articles de fabrique canadienne aux mêmes conditions que les marchands en gros, nos prix de détail sont exactement les prix du gros, c'est-à-dire 20 à 30 pour cent plus bas que ceux des marchands détailleurs.

Nous n'avons qu'un seul prix. Ainsi, outre l'avantage de choisir vos marchandises dans le plus grand assortiment de Montréal, d'avoir la certitude qu'on ne vous demandera pas deux prix, vous économisez le quart de votre argent en patronisant notre établissement.

Nous ouvrons volontiers des comptes aux familles, pourvu qu'elle puissent solder notre créance à deux, trois ou quatre fois par année.

DUFUIS FRERES.
coin des rues Ste Catherine
et St André.

FAITS DU JOUR

Ephémerides—Samedi, le 30 août. Lever du soleil, 5hrs 16m ; coucher, 6 hrs. 46 minutes.

Fête de Ste Rose de Lima, V.

Personnel—Le professeur A Graham Bell, l'inventeur du téléphone portant ce nom, est arrivé au Windsor, hier.

Congrès américain—Les membres du congrès américain ont décidé hier de tenir leur assemblée annuelle à Saratoga, New-York, le 16 septembre prochain.

Richement décoré—La bibliothèque du collège McGill est richement décorée avec un grand nombre de guirlandes de fleurs naturelles.

Elu—M. Wm Smith, député ministre a été élu hier, membre de la section "G" de l'association pour l'avancement des sciences

Bureau de renseignement—Un bureau de renseignement a été ouvert hier, au collège McGill, pour la commodité des membres de l'association pour l'avancement des sciences.

Souscription—Une souscription a été ouverte, hier, par les savants anglais, afin de présenter une médaille d'or au collège McGill. Sir Henry Lefroy, à lui seul, a souscrit cinq louis pour sa part.

Excursions—Aujourd'hui étant le jour fixé pour les excursions, la plupart des membres de l'association pour l'avancement des sciences sont partis ce matin, soit pour Ottawa, Québec, Lac Memphremagog, St Hilaire ou Lachine.

Nouvelle invention—M J U Mackenzie exhibait hier, dans l'une des salles du collège McGill, une nouvelle invention au moyen de laquelle l'on pourrait sans se déranger de place communiquer avec n'importe quel appartement de la bâtisse.

Encore un bon marché comme il y en a toujours au syndicat canadien—900 jerseys en cachemire fin de toutes couleurs, pour Dames et jeunes filles, valant de $2.50 à $4, vendus pour $1, $1.25, $1.50, $1.75 et $2. Au syndicat canadien Dupuis Dupuis & Cie, 605 rue Ste-Catherine coin de la rue Amherst, à la boule d'or. 30-6i.

—M. Fred Lapointe, si aventageusement connu du public, au No. 555, rue Ste Catherine, offre en vente des ameublements de chambre à coucher en noyer noir depuis $40 à $150. Sideboard en noyer noir avec une grande glace pour $25. Ameublements de chambre à coucher en frêne, depuis $16.50 à $50 ainsi que beaucoup d'autres meubles à des prix très bas.

FRED. LAPOINTE,
15m84-jno 555, rue Ste Catherine.

—Messieurs Laviolette et Nelson viennent de recevoir de France de l'Eau de Vichy fraiche des sources Célestins et Elisabeth ainsi que de l'Eau Minérale de Contrexéville. Ces Eaux Minérales sont hautement recommandées dans les affections de l'Estomac, du Foie et des voies urinaires. jno

—Si vous craignez la consomption à cause de votre dyspepsie et de votre manque d'appétit, ou encore si vous redoutez le choléra parce que votre estomac et vos instestins sont souvent dérangés, servez-vous sans hésiter des Amers Canadiens du Dr N. Lacerte, lesquels sont le plus sur prophylactique ou préventif de ces redoutables maladies. 30 cts la bouteille. Laviolette et Nelson.

Rentrée des classes

Nous invitons les parents qui préparent leurs enfants pour réouverture des collèges et des couvents à venir visiter les marchandises que nous importons spécialement pour costumes d'élèves.

Nous possédons l'assortiment le mieux choisi de draps bleus, pour capots d'écoliers mérinos, cachemires et autres étoffes noires pour costumes de filles. Mérinos et cachemires grenat tel qu'adopté par les révérendes Sœurs d'Hochelaga, etc.

Ce département comprend aussi les nets à voiles, couvre-pieds blancs et de couleurs, et tous effets de literie et de lingerie à l'usage des élèves des deux sexes.

Ayant l'avantage d'importer directement d'Europe toutes ces marchandises, nous les détaillons aux prix du gros, ce qui est pour les familles une épargne d'au moins 20 pour cent.

DUFUIS FRERES,
Coin des rues Ste-Catherine
et St-André.

Valant leur pesant d'or

Ne soyez pas trompés, voyez à ce que vous ayez les véritables PILLULES DE NOIX LONGUES DE McGALE, elles sont préparées avec soin, expressément pour les maladies ci-haut mentionnées ; et peuvent être prises en aucune saison ou aucun climat.

FUMEZ
Canvas Back

SIROP CALMANT
DU
DR E.J. DEMERS
POUR LES ENFANTS

TOUTES LES MERES peuvent être positivement convaincues de l'efficacité tout-à-fait étonnante de ce Sirop pour la guérison de la diarrhée, dysenterie vomissements, coliques ; mais tout particulièrement pour procurer aux enfants un sommeil parfaitement calme et naturel sans agitation aucune. Exigez toujours la signature du Dr F. J. Demers sur l'enveloppe de la bouteille.

En vente chez tous les pharmaciens et épiciers, à 25 cts la bouteille. En dépôt à la Pharmacie Notre-Dame, **No 1625 rue Notre-Dame, Montréal.** (ancien numéro : 215)

REMARQUE—Ne confondez pas le Sirop Calmant du Dr F. J. Demers pour les enfants, avec le Sirop de Gomme de Sapin Composé, aussi du Dr F. J. Demers, et guérit de toutes espèces de rhumes ou toux en quarante-huit heures. 17av

JOSEPH REGNIER

Marchand de Remèdes Sauvages pour toutes Maladies.

659 RUE CRAIG.

En Recompense

Des guérisons opérées sur nous par M. Joseph Regnier, nous nous faisons un devoir de reconnaissance de publier cette annonce à nos frais ; assurés qu'en ce faisant nous rendons aussi service au public. A toutes les malades qui désespèrent de leur guérison nous conseillons en gens de confiance et l'honneur de s'adresser à JOSEPH REGNIER, rue Craig, No 659, près de la rue Bleury, Montréal. Tous les chars urbains passent à sa porte, hors ceux de la rue Notre-Dame dont le point le plus rapproché est la rue St-Pierre ; de sorte que pour 5 cts les chars nous y conduisent de tous les points de la ville.

Nous certifions avoir été guéris par son nouveau traitement de Remèdes Sauvages, dirigé d'après la nouvelle méthode du fameux Dr Raspail, de Paris, et cela en 3 mois, et de maladies graves et désespérées. De outre nous sommes témoins de mille autres cas différents sur les personnes de nos connaissances qui comme nous désespéraient de guérir et qui aujourd'hui jouissent d'une santé parfaite après des années de traitements inutiles de docteurs, par des remèdes recommandés par des vieux charlatans de Montréal plus blagueurs que guérisseurs. Dans un but de charité, nous avons lieu d'espérer que tous ceux qui verront ces lignes se feront un devoir d'en informer les personnes amis et celles de leur connaissance ; c'est une belle charité à faire au prochain.

J. B. Marleau, barbier, Carré Chaboillez, guéri de consomption et de bronchites depuis 4 ans.

Mme S. Burnet, rue Amherst, No. 148, atteinte du plus pénible mal d'estomac, guérie depuis 2 ans.

Mme M. Vincent, St. Stanislas de Kotska, atteinte de constipation depuis 13 ans, les quatre dernières années étant réduite à se servir d'instruments, guérie depuis 2 ans.

Mme F. Leduc, St. Timothé, atteinte du mal de matrice avec toutes les douleurs très bien comprises des Dames qui en souffrent, et guérie depuis deux ans.

E. Berubé, No. 3 rue Ste. Elizabeth, Montréal, atteint du mal de Rognons et dispeptique, guéri depuis un an.

M. A. Lefebvre, Beauharnois, rang double, atteint de la paralysie la plus pitoyable, guéri depuis un an. 24 jan 84 lan m s

COMMERCE ET FINANCES

BULLETIN MARITIME

Port de Québec

Entrées

29 août.

Vapeur Titania, McLean, de Glasgow, J Ross et Cie, général.

Barque Dunrobin Castle, Logan, d'Aberdeen, McArthur frères, sur lest.

Barque Prince Leopoldf Brunsgoard, de Liverpool, Hagens et Hansen, sel.

Trois mats Hording, Hansen, de Londres, Bryant, Powis et Bryant, sur lest.

Barque Aska, pour Batiscan.

Sorties

Vapeur Grecian, LeGallais, pour Glasgow, Allans Rae et Cie.

Vapeur John Knox, pour Montréal, R R Dobell et Cie.

Vapeur Otter, May, pour la Pointe aux Esquimaux, A Fraser et Cie.

Port de Montréal

Entrées

27 août.

Vapeur Gavalia, Mead, de Sydney, charney, charbon, J G Sidey.

Barque Owen, Neilson, d'Anvers, général.

Sorties

Vapeur Dent Holme, Hurst, pour Pictou, sur lest, Wm Muir et fils.

Vapeur Cacouna, Tillson, pour Sydney, général, Kingman Brown et Cie.

Barque Mary Hogarth, Harris, pour Glasgow, Anderson, McKenzie et Cie, bois de construction.

Vapeur Toronto, McAuley, pour Liverpool, général, D Torrance et Cie.

Bulletin Financier

29 août 1884.

Il y a peu de commentaires à faire sur la situation du marché monétaire. Les fonds sont abondants et à bon marché. Les prêts sur titres, à demande, se font à 4 ou 5 p.c ; ceux remboursables à date fixe paient 5 ou 6 p.c.

Les escomptes varient entre 6½ et 7½ suivant signatures.

Le change sur Londres est plus ferme ; le taux payé pour 60 jours de vue est de $4.82½ à $4.83 ; et pour 3 jours de vue de $4.84 à $4.84½. Les transferts par le câble se vendent à $4.87.

Les traites à vue sur New-York se négocient à ¼ de prime.

La bourse est toujours inactive. Cours soutenus, ou à peu près, la plupart des cotes étant nominales.

Le Richelieu, coupon détaché, se vend 56½.

COTES FOURNIES PAR M. L. J. FORGET & CIE., AGENT DE CHANGE

	Vend.	Ach.
Banque de Montréal	191½	191
do Ontario	112	111
do du Peuple	45	43
do Molson	116	110
do Toronto	178½	177½
do Jacques-Cartier	....	....
do des Marchands	112½	111½
do d'Echange	....	....
do de Québec	110	....
do Nationale	....	....
do des Cantons de l'Est	....	....
do Union	....	....
do Canadienne de Commerce	121½	121
do Fédérale	60	58½
do Impériale	....	....
do Dominion	....	....
do Standard	....	....
do Hochelaga	....	....
do Ville-Marie	....	....
International Coal Co	....	....
Cie du Télégraphe de Montréal	116	115
do du Dominion	....	....
Cie de Navir. Richelieu et Ontario	57	56½
City Passenger Railway	121½	121
Cie du Gaz de la Cité	180½	180½
Assurance Royale Canadienne	....	50
Montreal Loan & Mortgage Co	....	45
Cie de Coton du Canada, actions	35	34
Cie de Coton Hudon	....	....
Do Stormont	....	63½
Canada Shipping Co	....	....
Cie de Coton de Montréal	....	....
Do Dundas	....	....
Obligations—Ch. de fer Chambly et		
Do St. Laurent	....	....
Do Canada Central	....	....
St. Paul et Manitoba	98	96
Cie du Pacifique Canadien, actions	45	44
" Obligations	99½	....
Cie des Terres du Nord-Ouest	....	50
Graphic Printing Co	....	....
Do Obligations	....	....

Voici les ventes :

AVANT-MIDI

Banque de Montréal, 50 à 191.

Banque des Marchands, 3 à 111½.

Richelieu et Ontario, 110 à 59, 10 à 59½, 50 à 59¼.

Gaz, 350 à 189½.

Terres du N.-O. 25 à 50.

APRES-MIDI

Banque Ontario, 25 à 111½.

Banque du Commerce, 25 à 121.

Richelieu et Ontario, ex-dividende, 25 à 56½.

City Passenger, 25 à 121½.

Gaz, 200 à 189½.

BULLETIN COMMERCIAL

—Les pommes sont plus chères aujourd'hui, les arrivages ayant diminué. Les meilleures qualités se vendent $2.85 le baril.

—Les œufs sont sans changement, de 16 à 17 cts. A New-York ils valent 17½ c.

—Les prix pour disponible à Chicago, aujourd'hui, ont été : Blé, 79 c, mais, 52⅜ c, avoine, 26⅝ c, lard salé, $27.50, saindoux, $7.42½.

M. Israël Lemay, hôtelier, à Valleyfield, a fait cession de ses biens à ses créanciers. Passif $3,000.

—MM. J A Maurice et Cie, hôteliers, à Chambly Bassin, ont fait cession de leurs biens à M. Geo Daveluy, pour le bénéfice de leurs créanciers. Passif $4,000.

—Une dépêche de Londres nous apprend que le gouvernement Canadien a refusé aux éleveurs des Territoires de l'Ouest des Etats-Unis la permission d'exporter leurs bestiaux en Angleterre à travers le territoire canadien.

La raison donnée pour ce refus, c'est que les bestiaux des Etats-Unis pourraient importer aux Canada des maladies contagieuses.

Marché de Québec

Frêts—Ue affrètement cette semaine : pour Cardiff, à 20 s. pour bois de sciage. On cote pour Londres, bois carré, 22 s. 6 d. bois débité, 50 s. pour Greenock, bois carré, 19 s. vapeur. Trois-Rivières à Liverpool, 50 s.

Charbon—Bonne demande. Deux chargements d'Ecossais à vapeur sont arrivés pendant la semaine et ont été vendus $5.50 le *chaldron*.

Sel—Marché ferme, un seul chargement entré ; ce dernier s'est vendu 40 c. le sac, se vend au magasin 48 c. le sac.

Briques réfractaires—Se vendent prises à quai, de $30 à $32 le mille, marqué Carr.

Fontes—Tammerlee se vend pris à quai, de $20 à $21 le tonne (détail) et Eglinton, de $19 à $20.

Bois—Le marché n'a jamais été si calme. Les seules transactions connues sont en *money*. On a vendu un lot de 19 pouces, 33 c.

MARCHE DE LIVERPOOL

(Par dépêche.)

29 août.

	s. d	s. d
Farine par quintal	10.6	@ 11.6
Blé du printemps	6.11	7.1
Blé rouge	7.0	7.3
Blé, Californie No 2	7.0	7.2
" No 1	7.4	7.9
Maïs	5.6	0.0
Avoine par 100 ℔	5.5	0.0
Orge	4.8	0.0
Pois	8.8	0.0
Lard salé	27.6	0.0
Saindoux	40.0	0.0
Lard [illegible]	50.0	51.6
Suif	36 0	0.0
Fromage nouveau	49.0	0.0

ARRIVAGE DE DENREES

Montréal, 29 août 1884.

	Rail	Canal
Blé, minots	....	79817
Maïs "	....	17074
Pois "	....	....
Avoine "	....	..
Seigle "	....	....
Orge "	....	....
Farine, barils	4839	....
Farine d'avoine "	....	....
Potasse "	6	....
Beurre, tinettes	295	84
Lard salé "	....	....
Saindoux "	....	....
Fromage caisses	4290	1606
Porcs abattus	....	....
Suif, barils	....	11
Cuir, rouleaux	....	8
Alcools	....	15
Tabac, colis	17	....
Pétrole	....	....
Peaux crues	....	....

MARCHE DE CHICAGO

(Par dépêche)

29 août 1884.

Blé	livraison	
" "	août	0 00
" "	septembre	0 79½
" "	octobre	0 81⅛
" "	novembre	0 83
Maïs	livraison	
" "	août	0 00
" "	septembre	0 52½
" "	octobre	0 50½
" "	novembre	0 49
Avoine	livraison.	
" "	août	0 00
" "	septembre	0 25⅞
" "	octobre	0 26¼
" "	novembre	0 00
Lard salé	livraison	
do do	août	00 00
" "	septembre	18 00
" "	octobre	18 00
Saindoux	livraison	
" "	août	0 00
" "	septembre	7 42½
" "	octobre	7 55
" "	novembre	7 50

Blé, mais et avoine en hausse.
Lard salé sans affaires, saindoux en hausse.

MARCHE DE NEW-YORK.

(Par dépêche)

29 août 1884.

Clôture :

Blé rouge No 2,		
do do	août	0.00
do do	septembre	0.90
do do	octobre	0.91⅝
do do	novembre	0.93⅜
Maïs comptant		
do do	août	60
do do	septembre	61
do do	octobre	60¼
do do	novembre	59¼
Avoine.		
do do	août	00
do do	septembre	32¼
do do	octobre	33
do do	novembre	34

Blé et maïs en baisse. Avoine en hausse.

MARCHE DE MONTREAL

Grains et Farines

29 août.

Supérieure extra	$4 55	@	4 65
Extra supérfine	4 40	@	4 50
" du printemps	4 15	@	4 30
Force (moyenne)	4 75	@	5 10
" de boulangerie	5 25	@	5 70
Supérfine	3 25	@	3 40
Fine	3 05	@	3 15
Middlings	2 75	@	3 00
Forte en sacs de 100 lbs.	2 25	@	2 35
Extra " "	2 00	@	2 10
Sup. " "	1 65	@	1 75
Forte de blé rouge d'hiver en poche de 100 lbs	2 75	@	2 80
Blé rouge d'hiver	0 92½	@	1 00
" blanc "	0 90	@	0 92½
" rouge du printemps	0 90	@	0 95

Issues de blé :—

Son (gros)	$15.50	à 16.00
" (fin)	19.00	

Grains grossiers

Pois le minot de 66 lbs	0 88	à	0 90
Avoine " 32 "	0 53		0 40
Orge " 48 "	55		0 65
Maïs " 56 "	68		0 69
Seigle " 56 "	70		0 71

MARCHE DE DETAIL.

29 août, 1884.

Produits de la ferme—			
Beurre frais, pain	0 23		0 30
" tinette	0 15		0 20
Œufs frais, la douz	0 22		0 25
Grains—			
Avoine	$ 1 00	à $	0 00
Sarrazin	1 50		1 60
Fèves	1 60		2 00
Pois	1 05		1 20
Blé-d'inde	90		1 00
Fruits—			
Ananas, la pièce	0 30		0 40
Cocos, le 100	0 00		5 50
Pommes le baril	2 50		5 00
Raisins, la livre	0 08		0 10
Oranges la douz	0 35		0 40
Citrons, la caisse	8 00		9 00
Bananes, le régime	2 50		3 00
Pastèques, pièce	1 50		2 00
Fraises, la pinte	....		0 00
Bleuets "	....		0 05
Divers—			
Miel en pain	0 15		0 00
Miel coulé la lb	0 10		0 00
Sucre d'érable nouv	0 8		0 10
Sirop d'érable	0 90		1 00
Tabac en *rolls* "	0 15		0 20
Plumes mêlées "	0 12		0 14
" d'oies "	0 80		0 75
Noix le minot	0 75		0 80
Cire la lb	0 85		0 40
Légumes :—			
Pommes de terre, sac	0 40		0 50
Choux, douz	0 30		0 00
" rouges, doz	0 00		0 00
Oignons, la boite	0 00		0 00
" rouges "	0 25		0 40
Navets minot	0 00		1 20
Betteraves, minot	0 00		0 50
Carottes doz	0 40		0 50
Panais "	0 20		0 00
Tomates, minot	0 25		0 00
Persil, le paquet	0 08		0 00
Laitue, la doz	0 20		0 00
Concombres, la douz	0 05		0 00
Haricots verts, minot	0 50		0 00
Petits Pois " "	0 50		0 00
Chicorée, douz	0 00		0 00
Viandes—			
Bœuf p. livre, 1re qual	0 08		0 12
" " 2e "	0 00		0 00
Mouton " 1re "	0 08		0 10
" " 2e "	....		....
Veau	0 06		0 10
Agneau	0 00		0 12
Porc par 100 livres	8 00		8 50
" à la livre	0 11		0 12
Volaille et gibier—			
Oies par lb	0 10		0 11
Poules "	0 00		0 00
Canards "	0 14		0 17
Pigeons la doz	2 50		2 80
Dindes par lb	0 12		0 14
Poulets	0 25		0 30
Poisson—			
Morue et haddock frais	0 07		0 08
Homard	0 15		0 20
Flétan	0 08		0 10
Brochet	0 08		0 10
Carpe	0 08		0 10
Truite et poisson blanc	0 10		0 12
Truite rouge, la livre	0 12		....
Eperlans	0 00		0 00
Hareng frais la douz	0 20		....
Anguilles la livre	0 14		0 16
Truite tachetée la lb	0 10		0 12
Doré "	0 00		0 16
Haddock fumé "	0 10		....
Maskinongé	0 16		....
Escargot	0 08		....
Esturgeon frais	0 08		....
Maquereau	0 10		0 15
Thon	0 12		0 00
Saumon frais "	0 10		0 25
Petite Morue	....		....
Haddock fumé	0 10		0 00
Carpe, la livre	0 10		0 00
Brun, la livre	0 12		0 00
Barisotte fraîche, paquet	0 20		0 00

On Demande

Quatre ou Cinq Bons AGENTS au bureau de L'ETENDARD. S'adresser au

SURINTENDANT.

Bazar à Mattawan

Au profit de la Nouvelle Résidence des Révds Pères Oblats, missionnaires sur le Haut de l'Ouaica et la Baie d'Hudson.

GRAND TIRAGE DE PRIX

A l'inauguration de la Nouvelle Maison, par Sa Grandeur Mgr Lorrain, à son retour de la Baie d'Hudson.

2 lots à bâtir à Mattawan	$100 00
2 lots à bâtir à North Bay	100 00
1 montre d'or pour messieurs	100 00
1 montra d'or pour dames	50 00
1 montre d'argent, (Waltham)	40 00
1 caisse de thé, (Best Japan)	30 00
1 quart de Lard	
1 quart de fleur	
1 habit complet	15 00
1 poêle d'huile à charbon	10 00
1 pipe d'écume de mer	10 00
1 set de bijouterie	8 00
1 paire de raquettes	5 00
1 chapeau de Lechorn, (Sans Peur)	

Billet $1.00

REVD J. U. POITRAS, Ptre O.M.I.
Premium, etc. Missionnaire.

Ce Bazar, pour des causes imprévues, est remis à la fin du mois prochain, lorsque la Nouvelle Maison sera terminée et inaugurée.

Toute contribution en argent ou en articles envoyée au soussigné sera reçue avec reconnaissance, et les noms des généreux donateurs seront mis dans la *Corne d'abondance*.

Chaque billet a une chance sur tous les magnifiques articles nommés ci dessus.

METHODE DU TIRAGE—Le premier nom sorti de l'urne aura le premier prix sur la liste, et ainsi de suite.

Le tirage se fera avec la plus stricte impartialité pour tous.

Les personnes charitables qui ont bien voulu se charger de vendre des billets sont respectueusement priées de rendre leurs comptes avant la mi-septembre.

J. U. POITRAS, Ptre O. M. I.
2s-29a Missionnaire.

Souvenir 1884

Cinquantenaire
— DE LA —
St-Jean-Baptiste

BROCHURE

Contenant les Discours des Orateurs Canadiens, et une description générale de la Fête Nationale, d'après les rapports publiés dans "L'Etendard"

En vente au Bureau du journal L'ETENDARD 97 rue St-Jacques.

Envoyée franc de port sur réception de 25 cents.

ORYZINE
GUERISON RAPIDE DU RHUME DE CERVEAU.
Cette poudre enlève immédiatement l'acuité du mal, rend la liberté de la respiration et prévient la chute de poitrine, suite naturelle du Coryza.
Enregistrée à Ottawa.
PRIX 25 CENTS LA BOITE.
LAVIOLETTE & NELSON,
Propriétaires, Montréal.

CAFE CHEVALIER
Seule et Vraie Recette d'Epicerie rouge du Docteur Chevalier.
Enregistrée à Ottawa et à Washington.
Supérieure aux Sirops de Gomme d'Epicerie.
25 cents la boite.
LAVIOLETTE & NELSON.
Propriétaires, Montréal

WANZER

Avis de Déménagement

POUR AGRANDIR NOTRE LOCAL.

Les bureaux des Machines à Coudre Wanzer seront transportés, le 1er Mai 1884, au

No. 1824

CE QUI SUIT a paru dans notre édition d'hier soir.

Notre agent, M. L N Ecrement, est maintenant à Québec; nous prions nos amis de vouloir lui prêter leur assistance.

ÇA ET LA.

Sir Francis Hincks, dans une communication au *Witness*, déclare qu'une fédération impériale, quoique désirable, est complètement impraticable.

C'est demain que l'ETENDARD commencera la publication du grand roman Canadien le CHIEN D'OR. Avis aux amateurs de beaux feuilletons.

M. Maft, ambassadeur des Etats-Unis à Vienne a quitté cette ville pour St Petersbourg. Son remplaçant aura lieu le 6 du mois prochain.

M. John C. Eno, le banquier New-Yorkais vient de louer pour le terme d'une année, au prix de $1,500, la superbe résidence de M. Alfred White, rue Ste Geneviève, sur le Cap à Québec.

Les officiers du club "Junior Conservative" se sont rendus hier soir auprès du Très Honorable sir John A. Macdonald et lui ont demandé la faveur de l'inviter à un banquet qui sera donné à Montréal. L'hon. premier ministre a accepté et a manifesté le désir que le banquet ait lieu en novembre prochain.

On lit dans *l'Electeur* :

"Tout le monde a remarqué que Mgr Laflèche, en formant son chapitre, a éliminé le Rév. M. Dorion, curé de Yamachiche, l'un des plus anciens et des plus distingués curés du diocèse de Trois-Rivières."

Nous avions cru jusqu'ici dit le *Courrier du Canada* que la création des chapitres et la nomination des chanoines étaient des *actes épiscopaux*, à l'abri des commentaires malicieux de la presse. Il paraît que nous étions trompé.

Nous aimerions, tout de même, à savoir en vertu de quel décret l'*Electeur* a droit de critique sur les actes épiscopaux de Mgr de Trois-Rivières ?

Ils ont du toupet, allez !

Télégraphie Resumee

—Le sous-ministre de l'agriculture était à Québec, hier, de retour de la Grosse-Ile, où il a établi un mode d'inspection des navires en quarantaine.

—M P Langlois, de l'Ile d'Orléans a obtenu le contrat de construction de la nouvelle ligne télégraphique à la Grosse Ile. M. Pouliot de St Laurent a été nommé pour l'inspection des travaux.

—Les pilotes de Montréal se plaignent de la conduite des commissaires du havre qui ont fait enlever le bateau fort, indiquant la position du vapeur naufragé "Ottawa." La navigation est très dangereuse à cet endroit.

Nouvelles de la Province

Québec

Un petit garçon de deux ans, fils de Madame Fergusson, autrefois de Montréal, est tombé, ces jours derniers, de la fenêtre d'un des plus hauts étages de la bâtisse de "l'Association des jeunes chrétiens."

On craint qu'il ne succombe à ses blessures.

—Lundi dernier, 25 du courant, Mme Charles Huot, de St Etienne de Lauzon, revenait de faire une petite promenade dans le voisinage vers six heures du soir, quand quelques jeunes gens réunis chez un M. Duperré la virent tomber par terre.

Ils accoururent à elle et la transportèrent chez *M.* Bilodeau où elle expira environ une heure plus tard.

La défunte, âgée de soixante-neuf ans, a succombé à une maladie de cœur.

—La police du port a arrêté, lundi la nuit, un nommé Frank McAvoy, de la rue Champlain, dans les circonstances suivantes :

Le vapeur "St Louis," qui tient une ligne entre Lotbinière et cette ville, était amarré au quai champlain, ayant amené dans la soirée les cultivateurs et leur denrées pour le marché d'hier matin. Profitant du moment où, tout le monde dormait à bord, McAvoy, qui a du flair, est venu en chaloupe accoster le bateau par le large et grimpant comme un chat il est parvenu au pont, où il a fait main basse sur trois tinettes de beurre d'une vingtaine de livres chacune. Une fois le produit de son excursion à l'abri dans l'embarcation, il a poussé au large.

Mais il comptait sans l'œil vigilant de la police du port qui faisait une ronde en ce moment. Ne sachant trop quoi imaginer pour expliquer sa présence dans ces parages à une heure aussi indue, il s'est jeté à l'eau en simulant un accident, et il a été happé de suite et conduit au violon.

McAvoy a comparu mardi matin, en cour de police, et il a expliqué que la chaloupe contenant les trois tinettes de beurre avait été trouvée par lui à la dérive. Cependant, il a fini par avouer sa culpabilité, et n'en étant encore qu'à sa première comparution en justice, il a été condamné à un mois de prison.

—Lundi soir, vers dix heures, une voiture renfermant deux hommes passait au grand trot du cheval, rue St Valier, lorsqu'en franchissant une passerelle, une des roues du véhicule s'est détachée de celui-ci. Les occupants ont été projetés violemment à plusieurs pieds des deux côtés de la rue et ont été fortement contusionnés sans cependant qu'il y eût fracture des membres. Quant au cheval, il s'est arrêté instantanément, et pour une bonne raison : une de ses jambes s'est trouvée engagée dans le ressort de la voiture. La roue ayant été mise en place, les promeneurs se sont remarqués, et l'équipage est reparti clopin clopant.

Le journal de l'Instruction Publique

La livraison d'août du *Journal de l'Instruction Publique* renferme comme toujours un choix de matières très intéressantes et d'une grande utilité pratique pour ceux qui s'occupent de l'œuvre de l'éducation.

En voici le sommaire :

ACTES ET DOCUMENT OFFICIELS—Diplômes octroyés par l'Ecole Normale Laval—Distribution solennelle des prix à l'Académie Commerciale catholique de Montréal et à l'Ecole Polytechnique, à l'Académie de Mme Marchand, à l'Ecole Normale Jacques-Cartier—Rapport du Surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec pour l'année 1882-83.—PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : 78e Conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier—Vers à apprendre par cœur : La Source—Dictées d'orthographie usuelle—Phrases à corriger ; Corrections — Problèmes d'arithmétique.—TRIBUNE LIBRE : Solution de problème—Géographie : L'exploration du centre de l'Afrique par les missionnaires aux XVIe et XVIIe siècles—LECTURE POUR TOUS : Feuilleton : Cecilia ou une héroïne des Catacombes.—Fibliographie— Annonces—Conditions d'abonnement.

FAUTES A CORRIGER

Une par jour

Il n'y a que l'arsenal *de* détruit et trois canonnières chinoises *de* coulées.

—(*La Patrie* 26 août 1884.)

On pourrait, à la rigueur, dire : Il n'y a de détruit que l'arsenal, il n'y a de coulé que trois canonnières chinoises. La construction de *La Patrie*, trop commune au Canada, est atrocement barbare. Pour être correct, il faut dire : Il n'y a que l'arsenal *qui soit* détruit, et trois canonnières chinoises qu'*aient été* coulées.

Un meurtre en pleine audience

Un inculpé assassinant un plaignant sous l'œil des juges, il faut avouer que c'est là un procédé des plus nouveaux.

C'est cependant ce qui a eu lieu samedi devant le tribunal de Perpignan jugeant correctionnellement.

Un sieur Bach prétendant avoir été ruiné par son beau-frère, M. Puy, président du tribunal civil de Céret, fit imprimer plusieurs libelles remplies d'imputations diffamatoires contre cet honorable magistrat et en envoya des exemplaires à tous les journalistes et à tous les hommes d'affaires des Pyrénées-Orientales.

M. Puy, indigné, se décida à poursuivre son parent en diffamation.

L'affaire venait samedi devant le tribunal correctionnel de Perpignan.

Au moment où le plaignant s'avançait vers la barre pour y faire sa déposition, Bach se tourna brusquement vers lui, sortit de sa poche un revolver, et, à bout portant, en tira trois coups sur M. Puy.

Celui-ci, atteint au bras et à la poitrine, tomba baignant dans son sang.

Bach a été arrêté, séance tenante et écroué à la prison de Perpignan.

Cet événement dramatique a produit dans la ville une impression profonde.

On dit l'état de M. Puy très grave.

Un drame terrible

L'usine de M. Coignet, fabricant de colle forte, située rue des Poissonniers à St Denis, a été l'autre jour mise en émoi par un drame terrible.

L'un des nombreux ouvriers de cet établissement, un Alsacien nommé Marin, âgé de 25 ans, conseillait à un de ses camarades d'atelier, d'origine bretonne, de ne pas négliger son travail, vu la pénurie du travail et la difficulté de s'en procurer.

Un autre breton, nommé Noan, âgé de 20 ans, qui depuis 5 heures du matin avait fait de nombreuses libations, rentrant à l'atelier, se mit à injurier Marin.

Une violente querelle s'éleva entre ces deux hommes et une lutte corps à corps s'ensuivit.

Noan se voyant le plus faible, entra dans une fureur terrible. Derrière son adversaire se trouvait une cuve remplie de colle bouillante à 90 degrés qui venait d'être retirée de la chaudière. Noan fit reculer le malheureux Marin et le fit tomber dans ce liquide bouillant, puis il appuya si fortement sur les épaules de sa victime pour l'enfoncer, que ses mains plongèrent également dans le liquide et qu'il fut affreusement brûlé.

Ce drame s'était passé si rapidement, que les témoins n'avaient pu arriver à séparer les combattants. Ils ne purent que retirer le malheureux Marin de la cuve, pendant que d'autres ouvriers s'emparaient de Noan.

Marin a été transporté à l'hôpital de St-Denis, où Noan, vu la gravité de ses brûlures, a été également conduit et consigné à la disposition de M. Thuillerie, commissaire de police.

Concours poétique

Nous lisons dans le *Soir* et dans la plupart des journaux de Paris :

"*La Pomme du Canada*, tel est le titre du concours poétique ouvert du 1er au 25 octobre prochain, par la *Pomme à Cidre*, société artistique et littéraire, formée entre Bretons, Normands, Picards, Canadiens et autres amis du cidre, en dehors de toute préoccupation politique. Pour programme plus détaillé, s'adresser à M. Emile Asse, secrétaire fondateur, à Paris, boulevard du Montparnasse.

Récompenses : médailles, diplômes, volumes, insignes floraux et cidre mousseux."

M. Emile Asse nous a fait part de son vif désir de voir des poètes canadiens prendre part à ce concours dont voici les conditions :

Article premier—Un concours poétique sur la *Pomme du Canada* est ouvert par la Société artistique et littéraire *la Pomme à Cidre*, faisant appel à tous les artistes et littérateurs qui aiment le cidre.

Art. 2—Les auteurs seront libres de choisir le genre qui leur conviendra le mieux (ode, ballade, fable, chanson, comédie, etc, etc,) pourvu qu'ils aient pour objectif la *Pomme du Canada*, d'après les données générales indiquées dans notre bulletin spécial *la Pomme et les Pommiers, auquel tout concurrent sera abonné d'office* (2 francs pour la France, 3 fr. pour les colonies et l'étranger.

Art. 3—Le nombre des vers, pour chaque pièce, sera de 40 au minimum, de 150 au maximum. Les œuvres présentées devront être inédites.

Art. 4—Les manuscrits envoyés doivent être écrits très lisiblement. *Il ne seront pas rendus.*

Art. 5—Ils seront adressés franco, du 1er au 25 octobre 1884, à M. Emile Asse, secrétaire fondateur de la Société, à Paris, 49, boulevard du Montparnasse.

Art. 6—Les auteurs des pièces envoyées, mettront leurs nom, prénoms et adresse sous enveloppe fermée, adhérente au manuscris, en y joignant, en un bon de poste, le *coût* d'abonnement indiqué en l'article 2, à moins qu'ils ne soient déjà abonnés.

Art. 7—Le comité se réserve d'arrêter ultérieurement la liste des membres du jury d'examen.

Art. 8—Les récompenses consisteront en médailles, volumes, diplômes, insignes floraux et cidre mousseux, sans préjudice de l'objet d'art qui pourra être demandé à la bienveillance de M. le ministre de l'instruction publique, si toutefois la première pièce en est reconnue digne.

Le duc de Chartres

L'Echo de Notre-Dame de la Garde rapporte les deux traits suivants, relatifs au voyage du duc de Chartres à Marseilles :

"Pour visiter les cholériques et les pauvres des vieux quartiers, le duc pria les sœurs de St Vincent de Paul de l'accompagner.

"On arrive dans une maison sombre, et les visiteurs trébuchent à chaque degré de l'étroit escalier : "Attendez, ma sœur, dit en souriant le prince, je vais vous éclairer;" et, avec une simplicité charmante, il allume une allumette et il guide lui-même les pas de la sœur.

"Ils entrent dans une chambre où vient d'expirer un cholérique : "Il n'y a plus rien à faire pour son corps, dit avec émotion le duc, mais il y a quelque chose à faire pour son âme." Et, se mettant à genoux au pied du lit, il récite une prière.

"Celui de qui nous tenons ces détails lui demandait, avant son départ pour le Pharo : "Au moins, prince, avez-vous pris quelques précautions ?" Et le duc répondit : "Bah ! J'ai consulté le docteur D...., il m'a dit de mettre des gants.... Et puis, ajouta-t-il avec un accent convaincu, le complément de mes précautions, c'est la *confiance en Dieu*.

Nouvelles d'Ottawa

—Les docteurs Saint-Jean, Valade, Provost et Aubry ont fait mercredi, à l'hôpital l'opération de deux tumeurs qu'une dame Boileau, de Pembrooke, avait dans la bouche. L'opération a très bien réussi.

—L'excursion à Portland, mercredi, organisée par M. l'abbé L Clerc, curé de Notre-Dame de la Salette, rivière à La Lièvre, a eu un beau succès. Plusieurs centaines de personnes y ont pris part. Le corps de musique de Buckingham et plusieurs messieurs du clergé y assistaient.

—Vers 5 heures, mercredi soir, M. Louis Dubé, âgé de 42 ans, et domicilié sur la rue St André, a fait un faux pas dans la maison que fait construire en ce moment M. E G Laverdure.

M. Dubé portait une boîte de bardeaux sur son épaule au moment de son faux pas et la boîte en tombant lui cassa la jambe gauche.

M. le Dr St Jean fut mandé immédiatement et donna au blessé tous les soins nécessaires.

Un acte de piraterie

Les *rois* de la mer seraient-ils disposés à prouver leur souveraineté même par des actes de piraterie ?

Un attentat incroyable vient d'être commis par des pêcheurs anglais devant l'embouchure du Weser.

Quatre bateaux anglais ont abordé à la fois le côtre *Diedrich*, près de Dogger bank, et, après avoir terrassé et ligoté le capitaine et sa poignée d'hommes, les Anglais ont *forcé les cabines et enlevé pour treize cents* francs de marchandises, ainsi que le mobilier.

Surpris à l'improviste par plus d'une douzaine d'Anglais armés de poignards et de revolvers, et qui semblaient décidés aux dernières violences, les cinq hommes dont se composait l'équipage du *Diedrich* ont dû céder à la force.

La chancellerie de Berlin a fait, à Londres, les démarches nécessaires pour obtenir la punition des coupables.

En attendant, l'amirauté allemande a signalé par dépêche à tous les ports du littoral de la mer du Nord cet acte de piraterie.

AFFAIRES MUNICIPALES

Hier après-midi a eu lieu une assemblée du comité des finances.

Etaient présents : MM. les échevins Grenier, président, Prévost, Farrell, Laurent, Généreux, Mooney et Fairbairn ainsi que Son Honneur le Maire et les échevins Donovan et Beauchamp.

Le Greffier lit le rapport du comité des abattoirs ainsi qu'un document contenant l'opinion de l'échevin Grenier sur la question.

M. l'éch Prévost propose que les suggestions de l'échevin Grenier soient adoptées et qu'on en fasse rapport au Conseil.

L'échevin Mooney propose en amendement que ce rapport du comité des abattoirs soit adopté avec cette exception que le dépôt soit élevé à $75,000.

L'amendement est rejeté par cinq voix contre une, puis la motion principale est adoptée sur la même division.

Le maire dit qu'il a refusé de signer le contrat du comité de chemins permettant à la municipalité de Ste Cunégonde de lier leurs égoûts à ceux de la cité sans compensation.

Le président félicite le maire de la position qu'il a prise dans les intérêts de la Cité.

Le comité s'ajourne.

Chronique Locale

Parjure—Le sergent Gauthier accuse à son tour l'ex-constable Groleau de s'être parjuré.

L'exposition—On ne saurait trop dire combien l'exposition des chiens promet d'être intéressante.

Le Champ de Mars—On suggère avec beaucoup de raison et de goût de planter de nouveaux arbres, des ormes par exemple autour du Champ de Mars.

Pianos—M. L E N Pratte, marchand de Pianos de la rue Notre-Dame a reçu mercredi un char de pianos de la manufacture "Dominion" de Bowmanville.

Grande Excursion—Le club des "Trapeurs" est à organiser une promenade extraordinaire au clair de la lune, à bord du vapeur "Canada", pour le 8 du mois de septembre.

Son Excellence le gouverneur-général et Lady Lansdowne sont invités à y assister.

Visite—Les commissaires du Havre de Montréal sont allés ce matin par le vapeur "Cultivateur" visiter les travaux exécutés depuis le commencement de la saison sous le contrôle de la commission. Ils profiteront de leur voyage pour voir s'il n'y aurait pas quelques autres améliorations urgentes à exécuter. Son Excellence le gouverneur-général les accompagnent.

Batiment de guerre—On nous annonce la visite prochaine du batiment de guerre anglais "Garnet" sous le commandement du capitaine l'hon. Francis Montagne. Le "Garnet" est fait sur le même modèle que "La Tourmaline" mais il est beaucoup plus grand.

Son équipage est de 200 hommes. Il est armé de 12 canons.

A Villa-Maria—A Villa-Maria, hier matin, a eu lieu la cérémonie de profession de quinze novices et la réception de neuf postulantes.

Sa Grandeur Monseigneur Fabre présidait. Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé F Maréchal, curé de Notre-Dame de Toute Grâce. La cérémonie a été faite au milieu d'un grand nombre de parents et amis.

Aux étrangers—Pendant l'Exposition beaucoup d'étrangers visiteront la ville, ceux qui voudront voir un bel assortiment d'étoffes à manteaux n'auront qu'à se rendre chez G. A. Lamontagne, 633 Ste Catherine vis-à-vis la banque d'Eparque, coin Jacques-Cartier, là ils auront un choix de sealette depuis $5 jusqu'à $25 mattlassé, ottoman de laine et de soie, étoffes pour ulsters etc.

Un tailleur s'occupe spécialement de la coupe des manteaux. Un seul prix est demandé. Ceux qui profiteront de leur voyage pour faire des achats ne sauront faire mieux que d'y aller.

—Nous attirons l'attention nos lecteurs sur l'annonce de M. James Steel, manufacturier de meubles, No 1908 rue Notre-Dame, paraissant sur notre 1re page. 7j—15pm.

—Le service anniversaire de Mme Chs Chaput, sera chanté au Gésu, lundi le 1er Sept. à 8 hrs a.m.

Pèlerinage de Ste-Brigide

A VARENNES.

EXCURSION à Sorel, les Iles, et Lac St-Pierre. Retour par Berthier et Côte Nord, au profit de la Société St. Vincent-de-Paul,

JEUDI, le 4 SEPTEMBRE 1884

VAPEUR "TROIS-RIVIERES."

Départ à 8 heures a.m. du quai Jacques-Cartier, et 8 heures et quart du quai Molson.

Billets, 50 cts ; Cabine, 50 cts ; Diner à bord, 25 cts.

Enfants au-dessous de 12 ans moitié prix.

28a-j4s

On Demande

QUATRE ou CINQ BONS AGENTS au bureau de *L'Etendard*. S'adresser au Surintendent.

L'ADMINISTRATION.

PETIT SEMINAIRE DE MONTREAL

La rentrée des élèves se fera le JEUDI, 4 Septembre.

P. DEGUIRE, P.S.S., Directeur.

29a-4i

ECOLE MODELE JACQUES-CARTIER

RUE SHERBROOKE.

Les Classes pour les externes commenceront MERCREDI, le 3 Septembre prochain.

22a-j3j

Collège de L'Assomption.

La rentrée des Elèves est fixée au DEUX SEPTEMBRE prochain. 18a-j2s

Couvent de St-Henri de Montréal,

Sous la direction des Révérendes Sœurs de Ste-Anne.

La réouverture des classes aura lieu le 2 Septembre prochain. 26a-j2s

Collège Commercial St. Frs-Xavier

St-DENIS DU RICHELIEU.

La rentrée des élèves est fixée au DEUX SEPTEMBRE.

Prospectus et programme envoyés sur demande. 20a-j2s

Séminaire de Ste-Thérèse

La rentrée des Elèves aura lieu **Mercredi, le 3 Septembre** prochain.

Un train spécial partira de Montréal à 2 hrs P.M. 25a-j3s

Séminaire de St-Hyacinthe

La rentrée des Elèves est fixée au DEUXIEME jour de SEPTEMBRE.

J. R. OUELLET, Ptre. Supérieur.

15 aout 1884-j2s

Collège Commercial de Varennes.

La rentrée des classes de cette institution aura lieu le 4 SEPTEMBRE prochain.

On pourra, si on le veut, se procurer le prospectus de cette maison, en s'adressant au Directeur.

A. BARIL, Ptre. Directeur.

Varennes, 8 aout 1884. 1m-8a

ACADEMIE St-LOUIS de CONZAGUE

Sous la direction des Religieuses de N.-D. de Charité du Bon Pasteur, rue Sherbrooke.

La rentrée des Elèves du Pensionnat aura lieu le 1er Septembre.

Les Externes devront se rendre le lendemain pour l'ouverture des classes à 9h. A.M.

15a-j1s

College Bourget,

RIGAUD, P. Q.

Cours Classique et Commercial — Cours Commercial Anglais spécial.

La rentrée des élèves de cette institution est fixée au TROIS SEPTEMBRE. 28a-j3s

Académie St-Denis

Congrégation de Notre-Dame, rue St-Denis, No. 37.

L'entrée aura lieu LUNDI, 1er SEPTEMBRE.

Une addition faite à la bâtisse permet de donner plus d'extension aux Cours Supérieurs, procure aussi le moyen de recevoir des élèves pour leçons privées de français et d'anglais, leçons de piano, de harpe, de guitare et d'orgue, dessin artistique, couture unie, tricot, ouvrages de goût, etc., etc.

Les classes élémentaires, le langage et les manières des plus jeunes enfants sont l'objet d'une attention toute spéciale. 16a-3fs-j1s

Académie Saint-Louis

A TERREBONNE

Sous la direction des Clercs de Saint Viateur.

EXTRAIT DU PROSPECTUS.

L'académie St. Louis a été fondée en 1882 par MM les Commissaires d'Ecoles de la ville de Terrebonne, qui en ont confié la direction aux Clercs de Saint-Viateur.

Située avantageusement sur le bord de la rivière des Mille-Iles, cette maison offre, par sa position pittoresque, un séjour aussi agréable que salubre.

L'enseignement est divisé en trois cours, formant dans leur ensemble un cours commercial et académique complet.—I. Cours préparatoire, comprenant trois classes : première, deuxième et troisième années préparatoires ; II. Cours moyen, comprenant trois classes : Eléments, Syntaxe, Lettres : III. Cours supérieur, comprenant trois classes : Affaires, première et deuxième années, Sciences, (classe facultative.)

Conditions.—*Pensionnaires* : enseignement et pension, par mois, $10.00 ; et raccommodage, par mois, $2.50. *Demi-pensionnaires* : par mois, $2.50—Leçons de piano, par mois, $2.00. Cours spéciaux : télégraphie : à l'admission $5.50 par mois ; sténographie. 50c par mois.

Prospectus envoyé sur demande. La rentrée des élèves est fixée au 2 Septembre, j6s-12a

College St. Joseph

BERTHIERVILLE.

Sous la direction des Clercs de Saint-Viateur.

Cette institution, placée en 1862, sous la direction des Clercs de St. Viateur par le Rvd M. Gagnon, curé de Berthier, occupe aujourd'hui un nouveau et vaste local construit par les soins du Revd M. J. B. Champeau, curé actuel, avec l'aide des généreuses souscriptions des citoyens de la paroisse.

Etabli dans l'un des principaux centres du nord, en communication facile avec tous les points du District de Montréal, placé dans un site agréable, possédant une cour spacieuse, ornée de superbes plantations, ce collége offre aux jeunes gens qui se destinent au commerce ou à l'industrie toutes les conditions désirables d'hygiène et de confort.

L'enseignement est divisé en trois cours formant dans leur ensemble un Cours Commercial et Académique complet.

Les matières des deux premiers cours sont distribuées de telle sorte que l'élève qui quitterait l'établissement après les avoir suivis avec un succès suffisant, possèderait une instruction primaire complète. Si après avoir terminé le cours moyen, l'élève se décide à poursuivre ses études, il peut entrer dans le cours supérieur, ou commencer son cours latin dans un collège classique.

CONDITIONS :

Pensionnaires : Enseignement et pension, par an	$30 00
Pensionnaires : lit, lavage, raccommodage, par an	15 60
Demi-Pensionnaires, par an	20 00
Usage de divers objets mobiliers, par an	2 00
Bibliothèque, par an	0 50
Sténographie, par mois	1 00
Télégraphie, $5.00 d'entrée, et par mois	0 50
Leçons de piano, par mois	2 00

Prospectus et programme des études envoyés sur demande.

La rentrée des élèves est fixée au TROIS SEPTEMBRE prochain. 10a-j3s

ECOLE DE Médecine et de Chirurgie DE MONTREAL.

Les cours de cette Institution commenceront

MERCREDI, le 1er Octobre prochain.

L. D. MIGNAULT,

7a-jno *Sec. E. M. C. M.*

CE QUI SUIT a paru dans notre Extra.

Télégraphie Résumée

—La maison et ses dépendances appartenant à M. Briggs de Sion Falls, Dakota, ont été détruites par le cyclone. 30 bestiaux et trois chevaux ont été tués. Quatre maisons et plusieurs autres bâtisses ont été détruites à Diana. On dit que plusieurs personnes ont été tuées.

—A Eufala, Ala, des nègres ayant mangé du porc qui avait été mordu par un chien enragé, et 29 sont malades d'hydrophobie.

—La sœur de M. Vancourt, citoyen distingué de Ofalton, Ill, a été trouvé morte dans son jardin, hier soir. Une autre femme a tenté de se suicider, on croit que c'est elle qui a commis le meurtre.

—Un cyclone a passé sur Huron, Dakota, hier, détruisant tout sur son passage. Les résidences de Jos Bloodgood, Mawin Cook et Geo Cook, ont été réduites en pièces. Mde Geo Cook et son enfant ont été transportés à plusieurs centaines de pieds et gravement blessé.

—Le feu s'est déclaré à 7.30 hrs ce matin dans la scierie de M J C Bédard à Melbourne, Qué. et l'a complètement détruite ainsi qu'une grande quantité de bois. Les pertes sont évaluées à $15,000. On ne connait pas l'origine du feu.

Les affaires d'Egypte

Paris 29—Le *Figaro* demande des explications sur l'augmentation des troupes anglaises d'occupation en Egypte, de 6,000 à 14,000 hommes. Si le but de cette augmentation des forces, anglaises, dit-il, est de s'opposer au passage des navires français par le canal de Suez, dans l'inventualité d'une alliance, Anglo-Chinoises, il est bon de rappeler à Messieurs les Anglais que la France a, en Algérie et en Tunisie, 51,000 hommes prêts à marcher sur le Caire au premier signal.

La France et la Chine

Shangaï, 29—Les résidents européens ne sont pas molestés. Plusieurs Chinois sont alarmés et quittent la ville. Le premier magistrat et les consuls ont lancé des proclamations disant aux naturels de rester dans leur résidence, parce que les Français n'ont pas l'intention d'attaquer Shangaï, ni Woo Sung.

Les autorités chinoises ici, ont reçu un un télégramme important de Pékin, on n'en connait pas précisément la nature. On dit cependant que la Chine est désireuse d'en venir à une entente avec la France. Le vice-roi de Canton a donné ordre aux Français de quitter sa province immédiatement.

Paris, 29—Le général Millot a envoyé un rapport de l'affaire de Langson. Millot loue la valeur du colonel Degeune qui avait le commandement du détachement envoyé pour occuper Langson, mais il dit qu'il a agi trop précipitamment. Degeune avait reçu ordre d'occuper Langaon paisiblement, mais il s'en est trouvé empêché par les troupes chinoises. Il aurait dû demander de nouveaux ordres au général Millot. La presse française est heureuse du succès qui a couronné le succès du bombardement de Fou-Chéou.

La Commission Royale

Preuve de la défense

(Suite)

29 août.

La commission qui avait été convoquée pour 10 heures ce matin, n'a ouvert ses séances qu'à onze heures et quart vu l'absence des avocati de la poursuite.

M. Lacoste étant arrivé, on procède à l'examen de M. Joseph Doutre.

M. Joseph Doutre est assermenté et dit : Je pratique comme avocat depuis 27 ans ; j'ai plaidé plusieurs fois devant le conseil privé en Angleterre, et j'ai plaidé devant la Cour Suprême à chacun de ses termes depuis qu'elle existe. Je connais M. Honoré Mercier. J'ai été invité à aller chez M. Mercier pour prendre part à une consultation chez lui au sujet de la discontinuation du procès de disqualification de l'hon. Mousseau. J'ai hésité quelque peu, vu que j'avais rompu depuis près de 14 ans avec la politique active et que je craignais que cela ne m'entraînât à m'en mêler de nouveau, ce que je ne voulais pas. M. Mercier m'ayant dit qu'il s'agissait plutôt d'une question de droit qu'une question politique.

Je ne me rappelle pas des opinions exprimées par les autres personnes présentes, quant à moi, j'avais été dès le début pour la discontinuation du procès.

Je n'ai pas hésité dès le commencement d'insister sur l'abandon du procès. Quant à la question de frais qui occupe la Commission, nous la considérions comme secondaire et n'avons fait que déclarer que les frais devraient être payés par les adversaires.

Les dires du juge Torrance, qui est considéré comme un des juges les plus impartiaux sur le Banc, tendaient à démontrer qu'il serait peu disposé à condamner M. Mousseau, tel que demandé, et ceci a beaucoup influencé nos décisions.

La question de discontinuation de la cause a été décidée entre nous. Quant aux frais, nous n'en avons pas parlé, car c'était compris entre nous que M. Mercier avait notre confiance et arracherait aux adversaires la plus grosse dent possible.

En guerre comme en amour, tout est permis. M. Mercier traitait avec un avocat assez distingué pour être nommé juge plus tard, et avec d'autres avocats représentant le défendeur ; il traitait donc avec ses pairs et eût-il demandé $10,000 et même $12,000, il restait dans son droit.

M. Mercier—Trouvez-vous qu'en agissant ainsi qu'il l'a fait, M. Mercier se soit déshonoré comme avocat, ou ait trahi les intérêts du parti comme chef libéral ?

M. Doutre—En cette affaire, M. Mercier m'a paru agir avec toutes les précautions, et n'a fait que suivre les avis émis par les amis réunis chez lui à ce sujet. Je ne crois pas que M. Mercier ait jamais pu concevoir un doute sur l'honorabilité de sa conduite en cette circonstance. J'aurais certainement perdu la bonne opinion que j'ai de M. Mercier, s'il n'avait pas tiré de ses adversaires tout ce qu'il en pouvait tirer.

En transquestion par M. Lacoste :

Je suis d'opinion qu'on ne peut pas honorablement vendre une contestation.

Les faits de la présente instance n'ont pas été la vente d'une contestation, mais simplement un règlement comme il s'en fait tous les jours devant nos tribunaux.

La déqualification n'a pas été abandonnée en considération d'une somme d'argent l'abandon avait été voté à une assemblée de libéraux, le montant fixé et la question des honoraires n'était qu'un détail si peu important que l'on ne l'a pas discuté.

M. Lacoste — Peut-on honorablement abandonner une demande de déqualification pour considération d'argent ?

Comme matière de fait, cela peut se faire, puisque ça vient d'être fait à Lévis, mais là pas honorablement.

Si l'on convient de payer les frais taxés, alors la cour en fixe le chiffre, mais quand, comme en ce cas-ci, on a parlé de frais en général, la partie qui abandonne la cause peut et doit fixer le montant de ses frais ; M. Mercier avait le règlement absolu de cette question entre les mains, nous nous fiions à sa discrétion, et je le répète, plus M. Mercier aurait tiré de ses adversaires, plus nous aurions applaudi. Dans les circonstances, M. Mercier m'a paru très-modéré.

M. Lacoste—Auriez-vous trouvé M. Mercier justifiable de demander $30,000 ?

M. Doutre—Il aurait pu en tirer $30,000 honorablement et équitablement.

M. Lacoste—L'auriez-vous trouvé justifiable d'en tirer $100,000?

M. Doutre—Si M. Mousseau eût été un homme assez important pour pouvoir exiger ce prix-là, il aurait été justifiable de le faire. Sir John Macdonal se fût-il trouvé à la place de M. Mousseau et $100,000 eussent-elles été offertes sous des circonstances semblables, 99 pour cent des hommes les plus honorables de la société auraient accepté l'argent.

Il n'y avait pas de chantage, on ne menaçait personne, il y avait un contrat et suivant les clauses de ce contrat, on pouvait demander ce que l'on voulait.

A M. Nantel :

Les règles de la profession d'avocat n'ont eu rien à faire avec ce règlement, ce n'était qu'un contrat entre politiciens. M. Mercier a déjà retiré un montant aussi fort que celui-ci dans d'autres causes, mais je doute qu'aucune somme lui ait autant fait plaisir de recevoir que les $5,000. Le paiement était une question de détail, et M. Mercier traitait avec M. Mousseau et ses amis.

M. L O David étant assermenté dit :

Je trouve plusieurs inexactitudes dans le témoignage de M. Trudel et je désire les relever.

Il n'a jamais été question de mon entrée dans un ministère de coalition, comme le prétend M. Trudel, excepté de la part de M. Trudel lui-même.

Je n'ai jamais dit que je désirais la déqualification de M. Mousseau.

Je n'ai eu aucunement à me plaindre de M. Mercier quant à ce qui regarde ma mise en candidature dans Laval. M. Mercier m'a beaucoup aidé en cette circonstance et de sa personne et de sa bourse.

M. Raymond Préfontaine examiné, dit :

Je suis avocat depuis quelques années. J'ai eu connaissance des contestations Benoit vs Jodoin et Rosconi vs Mousseau en 1874. J'étais grand ami de monsieur Jodoin.

L'hon. M. Lacoste était l'avocat du pétitionnaire dans la contestation Benoit-Jodoin.

Cette contestation a été reglée quant à la discontinuation du procès en déqualification, à condition que la contestation de M. Mousseau, dans Bagot fût reglée.

M. Jodoin a payé une forte somme pour obtenir ce règlement, y compris une indemnité d'environ $1,000 pour l'affaire Rosconi-Mousseau. M. Jodoin s'est de nouveau présenté, a été élu, et ayant été contesté a été déqualifié surtout sur des faits de la première élection qui avait été réglée volontairement de part et d'autre.

Avant l'opinion de MM. R Laflamme, J Doutre, Bouthillier, Beausoleil, Stevens, McShane, M. Mercier pouvait agir suivant cette opinion, sûr de protéger les intérêts du parti libéral.

M. Wilfrid Prévost dit :

Je suis avocat, et conseil de la reine, je pratique depuis environ 30 ans. Je connais M. Mercier depuis un grand nombre d'années.

J'ai connaissance de la contestation de l'élection de M. Mousseau, commencée en 1882 et finie en 1883. Je suis l'ami intime de M. Mercier.

Je me suis toujours considéré l'ami de M. Mousseau. Il m'avait aidé en plusieurs circonstances ; quand j'ai entendu parler de la discontinuation des procédés pour déqualification, j'ai vu M. Mercier, ce dernier m'a dit, qu'avec l'assentiment du parti libéral, il n'aurait aucune objection de discontinuer.

Je considère que MM. R Laflamme, Jos. Doutre, C Geoffrion, James McShane, Bouthillier, G W Stevens peuvent avec droit être considérés les chefs du parti libéral pour le district de Montréal. J'ai approuvé de tout mon cœur et sincèrement leur détermination de faire discontinuer les procédés.

Je suis loin de considérer M Mercier comme déshonoré par le règlement de cette affaire, au contraire mon estime pour lui n'en a été que plus grande. D'ailleurs, je suis convaincu que M. Mousseau n'a pas payé beaucoup des $5,000.

Transquestionné par M. Amyot :

Si les $5,000 n'eussent pas été payées, le plaidoyer de déqualification n'aurait pas été discontinué, car M. Mercier avait été autorisé à l'abandonner et l'une des conditions était le paiement des dépenses. Je suis satisfait de voir que les services de M. Mercier aient été convenablement payés.

Puis la commission s'ajourne à deux heures et demie.

"L'OUVRIER."

L'Ouvrier commencera samedi prochain à publier les "Confessions d'un Ouvrier," peintures vives et fidèles des luttes du travailleur contre les exigences du travailleur. C'est une étude consolante qui montre à l'ouvrier que le travail joint à la bonne conduite, triomphe des obstacles et place celui qui remplit bien le rôle que la Providence lui assigne dans une position influente et vraiment enviable.

Ouvriers, ne manquez pas de lire ce feuilleton.

L'*Ouvrier* est livré gratis aux lecteurs de l'*Etendard*, le samedi.

Misères de la vie

O ! St-Laurent, fleuve majestueux ; que de cœurs brisés tes eaux ont ensevelis ; que de désespoirs, que de déception sont allés chercher un refuge dans la profondeur de tes flots ? que renfermes-tu donc de si consolant pour que les malheureux, que le désespoir a frappés aillent si fréquemment se jeter dans ton vaste sein ? Telles sont les questions que tous semblent poser à notre grand fleuve à la vue des suicides nombreux qui ne cessent de s'y répéter depuis quelque temps.

Hier après-midi, encore, un jeune homme, canadien-français, père de famille, et bien posé dans le commerce de cette ville, ne pouvant supporter plus longtemps l'ép